haStec Laboratoire d'Excellence Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances

École Pratique des Hautes Études

PSL Research University Paris

Laboratoire d'Excellence HASTEC

Rapport d'activité final

Contrat Post-doctoral

Année universitaire 2016-2017

par

Thibaud Trochu

« UN RITE SCOLAIRE EN DEBATS. ANTHROPLOLOGIE DE LA 'DISSERTATION PHILOSOPHIQUE' EN TEMPS DE CRISE, FRANCE 1880-1925

Laboratoire de rattachement : Centre Alexandre-Koyré d'histoire des sciences et des techniques, UMR 8560

Correspondant scientifique : Wolf Feuerhahn

Sommaire

Résumé du projet de recherche – Page 2
Illustrations : types d'archives consultées – Page 3-4
Activités en rapport avec le projet de recherche – Page 5
Illustration : affiche d'une conférence sur l'enseignement de la philosophie en France fait à l'université de Kobé, Japon, en juin 2017
Activité en rapport avec le LabEx HaStec – Page 7
Publications en rapport avec le projet de recherche – Page 7
Autres exposés, conférences et activité de recherche – Page 7
Autres publications – Page 7
ANNEXES – Page 8
Article n°1 – « Pourquoi des 'philosophes de la République se sont-ils faits médecins ? France (1888-1943) », Page 8-43
Article n°2 – « Un professeur de philosophie débutant sous le second Empire », *Revue Philosophique*, 2018/1, t. 143, Page 44—63
Attestation de publication – Page 64

Résumé du projet de recherche

Qu'est-ce que la philosophie « à la française » ? Cette étiquette souvent utilisée sur le plan l'international nous semble pouvoir être mise en relation avec l'histoire de l'enseignement philosophique en France depuis le début du 19e siècle jusqu'à nos jours. L'hypothèse de recherche de ce projet est que cette « discipline-reine » s'est structurée autour d'un exercice scolaire singulier : la dissertation de philosophie. De sorte qu'il convient d'aborder l'histoire de la philosophie et de son enseignement en France, non plus à partir des doctrines et de leur hétérogénéité, mais à partir des pratiques anonymes de notation, d'évaluation et de définition des normes de l'excellence scolaire. Dans la période qui est considérée dans la mémoire disciplinaire comme un « âge d'or », les débuts de la IIIe République, cet exercice a pourtant fait l'objet de vives controverses pédagogiques dont il convient de comprendre les enjeux et les modalités. De là l'examen approfondi des fonds du Ministère de l'Instruction publique aux Archives Nationales (dont 3 les copies couronnées du concours général, les rapports et les procès-verbaux du concours d'agrégation, les rapports d'inspection des enseignants etc.). Par cette enquête dans les archives et sur les controverses, ce travail cherche à questionner : 1) la performativité d'un exercice scolaire dans l'espace mental national, 2) l'éthos professionnel des professeurs de philosophie, 3) l'inscription institutionnelle, sociale et politique de cette discipline et son évolution.

Illustrations : types d'archives consultées

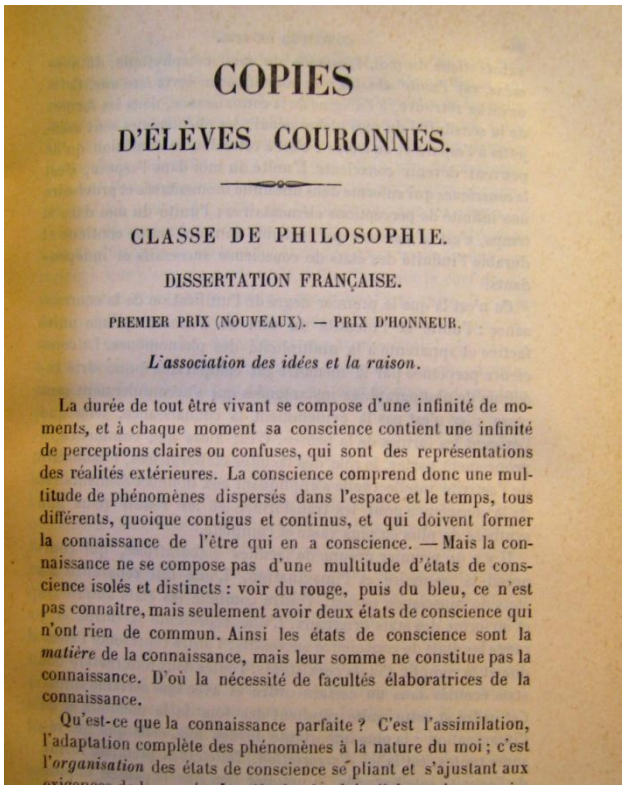

COPIES

D'ÉLÈVES COURONNÉS.

CLASSE DE PHILOSOPHIE.

DISSERTATION FRANÇAISE.

PREMIER PRIX (NOUVEAUX). — PRIX D'HONNEUR.

L'association des idées et la raison.

La durée de tout être vivant se compose d'une infinité de moments, et à chaque moment sa conscience contient une infinité de perceptions claires ou confuses, qui sont des représentations des réalités extérieures. La conscience comprend donc une multitude de phénomènes dispersés dans l'espace et le temps, tous différents, quoique contigus et continus, et qui doivent former la connaissance de l'être qui en a conscience. — Mais la connaissance ne se compose pas d'une multitude d'états de conscience isolés et distincts : voir du rouge, puis du bleu, ce n'est pas connaître, mais seulement avoir deux états de conscience qui n'ont rien de commun. Ainsi les états de conscience sont la *matière* de la connaissance, mais leur somme ne constitue pas la connaissance. D'où la nécessité de facultés élaboratrices de la connaissance.

Qu'est-ce que la connaissance parfaite ? C'est l'assimilation, l'adaptation complète des phénomènes à la nature du moi ; c'est l'*organisation* des états de conscience se pliant et s'ajustant aux

Légende : Une copie couronnée au concours général imprimée dans les *Annales des concours généraux. Devoirs donnés au concours général des lycées […] suivis des copies d'élèves couronnées*, Paris, Delalain frères

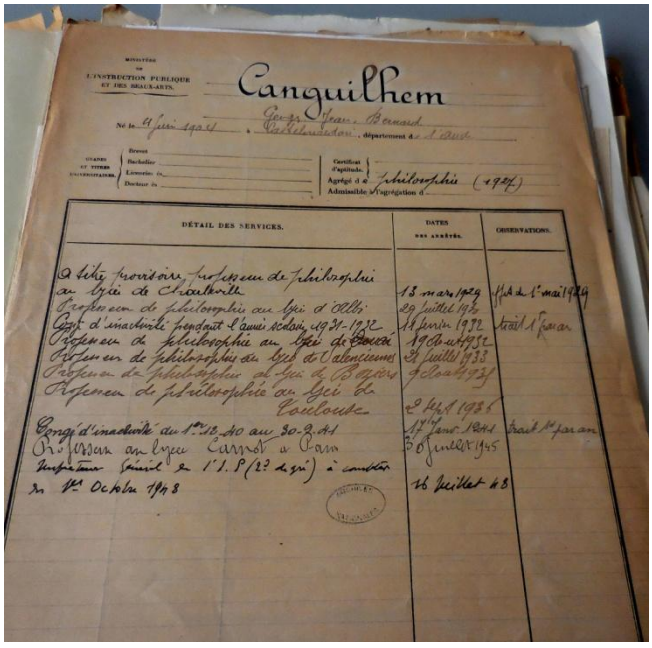

Canguilhem

DÉTAIL DES SERVICES.

DATES DES ARRÊTÉS.

OBSERVATIONS.

Légende : Extrait du dossier de carrière de Georges Canguilhem au Ministère de l'Instruction publique. Archives Nationales, F/17/ 30242/A

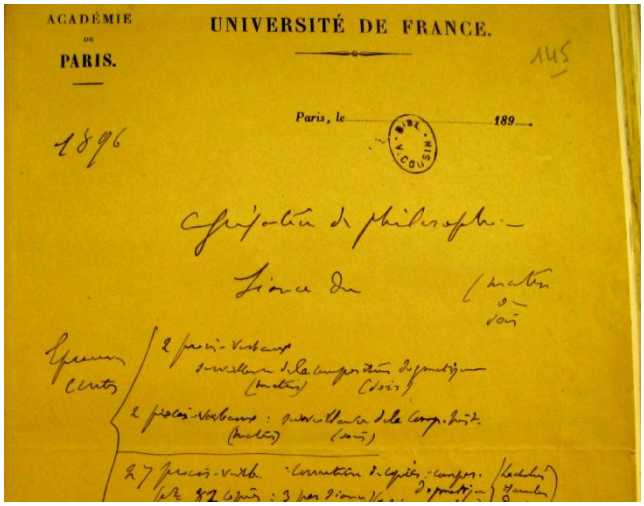

Légende : Notes pour établir le procès-verbal du concours d'agrégation de philosophie (de 1896). Bibliothèque Victor Cousin, Papiers Lionel Dauriac, MSVC 370.

Activités en rapport avec le projet de recherche

Communications scientifiques

(Mars 2018), « Normes et déviances d'un « clergé laïc ». Les rapports d'inspection des professeurs de philosophie (France, 1850-1939) », Colloque international « Spectres de l'érudition », (Org. : J.-F. Bert et C. Jacob,), Université de Lausanne.

Les rapports d'inspection des professeurs de philosophie sont conservés aux Archives Nationales dans les dossiers de carrière des fonctionnaires du Ministère de l'Instruction publique. Ces documents administratifs confidentiels déclassés dont le style caractéristique a pu être qualifié « d'un peu désuet, mi garde champêtre - mi Quai d'Orsay » (O. Roy, « Vive l'Inspecteur ! », *Le doctrinal de sapience*. n°5, 1978, p. 21)**,** sont des archives qui méritent une analyse à part entière : un de leurs intérêts est de permettre à l'historien d'entrer dans le vif d'une relation de subordination à la fois réglementaire, savante et pédagogique entre l'inspecteur général et le professeur ; mais aussi, plus indirectement, entre le professeur et son public légitime, la classe de philosophie. De sorte que par ces documents, on peut aborder le vaste domaine des normes (et, par suite, des déviances) qui ont façonnées ce « clergé laïc » qu'est le corps de métier des professeurs de philosophie. Seront abordés :

1° L'évolution des injonctions pédagogiques et comportementales faites aux professeurs de philosophie, ses critères d'évaluation indexés sur l'excellence scolaire, les pratiques de surveillance étroite du fonctionnaire par l'administration et les modalités de transmission d'un *éthos* disciplinaire.

2° Certaines déviances à l'égard de l'irréprochabilité doctrinale, sociale et politique à laquelle les membres du corps sont assignés, au travers d'un certain nombre de cas de figures : la prohibition de l'écriture dans la presse, l'engagement politique désigné comme ostentatoire (qu'il soit de gauche ou de droite), la question du genre (premières femmes professeurs dans les années 1920), des affaires de mœurs (conjugalités, érotisations, excès etc.).

(Juin 2017) « Sartre, Deleuze and Derrida Teaching in Highschool. Philosophy Education in France », New Steps in Japanese Studies n°10, (Org. Prof. Kazashi Nobuo), Faculty of Letters, Kobé University, Japan.

(Avril 2017), « Ouvrir les archives pour une (autre) histoire des sciences humaines » (animé avec Thomas Hirsch) ; « L'enseignement philosophique en France d'après les Archives Nationales », Journée des jeunes chercheurs du LabEx HASTEC, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris.

(Janvier 2017), « La mémoire de la parole philosophique dans les archives publiques et ses lacunes », Colloque international « Mort de l'enseignement philosophique ou épuisement du paradigme cousinien ? », Cannes / Paris, Collège International de Philosophie, IGEN

(Janvier 2017), « Qu'est-ce qu'un exercice en philosophie ? » (atelier animé avec L. Cornu, D. Moreau et B. Ogilvie), Colloque international « Mort de l'enseignement philosophique ou épuisement du paradigme cousinien ? », Cannes / Paris, Collège International de Philosophie, IGEN.

NEW STEPS IN JAPANESE STUDIES/PART-X
「比較思想」連続ワークショップ

[Session-I] Aesthetics/Philosophy Education
（美学／哲学教育）

Time: 5-7 pm, June 22, 2017

Place: A 422, Faculty of Letters, Kobe Univ.

Lecture (1) Itsuki HAYASHI (Adjunct Assistant Professor, East Asian Languages and Cultures, Columbia Univ.)

"What's so Tragic about Tragic Beauty? : Whitehead and Japanese Aesthetics"

（「悲劇的な美」の何が、それほど悲劇的なのか
——ホワイトヘッドと日本の美学——）

Lecture (2) Thibaud TROCHU

(Researcher, Centre Alexandre Koyré, France)

"Sartre, Derrida and Deleuze Teaching at High School: Philosophy Education Now"

（高校教師としてのサルトル、デリダ、ドゥルーズ
——哲学教育の今——）

Discussants : 小嶋恭道、Karen C. Abalos, 劉争、山田裕真、王小梅ほか

主催：日本文化社会インスティテュート

Activités en rapport avec le LabEx HASTEC

Publications en rapport avec le projet de recherche

Articles de recherche dans des revues à comité de lecture :

(2018) « Un professeur de philosophie débutant sous le second Empire », *Revue philosophique*, 2018/1, t. 143, (accepté, à paraître).

(2016) « Les entreprises intellectuelles de Théodule Ribot », (Avec J. Carroy, W. Feuerhahn, R. Plas), *Revue philosophique*, 2016/4, t. 141, p. 451-464.

(2016) « Autoportraits de Théodule Ribot en correspondant. De l'usage des lettres en histoire des savoirs », (avec W. Feuerhahn), *Revue philosophique*, 2016/4, p. 521-541.

Contribution à un ouvrage collectif

(2018), « Pourquoi des 'Philosophes de la République' se sont-ils faits médecins ? », (avec S. Dupouy), in C. Crignon et D. Lefebvre (dir.), *Médecine et philosophie*, Paris, CNRS éditions. (à paraître)

Autres exposés, conférences et activités de recherches

Communications scientifiques :

(Juin 2017), « William James in France: from Jean Wahl to Deleuze », Keynote Lecture, 4th American Philosophy Forum, TCWU, Tokyo Christian Women University, Japan.

(Juin 2017) « William James, Psychologist. Scientific Transactions between Europe and America», New Steps in Japanese Studies n°10, (Org. Prof. Kazashi Nobuo), Faculty of Letters, Kobé University, Japan.

(Mars 2017), « L'université de Genève 1895-1920 : lieu de questionnement et d'enseignement des « nouvelles hypothèses psychoanalytiques' », EHESS, séminaire « La psychanalyse dans l'histoire des sciences », (Org. A. Mayer).

(Décembre 2016) « Transferts transatlantiques du 'pragmatisme' au XXe siècle. Examen du rôle de l'espace philosophique germanophone », (Rép. R. de Calan), ENS, Transferts Culturels/Archives Husserl, séminaire (Org. P. Rabault-Feuerhahn, M. Espagne).

(Octobre 2016) « William James et la psychologie des 'états seconds'», Intervention au séminaire d'épistémologie de la psychologie (M2) à l'UNIL Université de Lausanne. Cours de R. Amouroux.

Autres publications

(2018) *William James. Psychologie des états seconds*, Paris, CNRS éditions, Collection « Philosophie » (sous contrat, manuscrit déposé, à paraître en janvier 2018 cf. attestation)).

Annexes

Article 1

Pourquoi des « philosophes de la République » se sont-ils faits médecin ? (France, 1888-1943)

> *« C'est du temps qu'il était professeur à la Sorbonne [entre 1885 et 1888] que Ribot m'a engagé à faire ma médecine. Il me dit en substance à peu près ceci : « j'estime qu'à l'avenir les psychologues qui voudraient utiliser la psychologie pathologique dans leurs travaux doivent être médecins, suivre des malades dans les hôpitaux de nerveux ou dans les asiles d'aliénés, y avoir leurs entrées libres et procéder à l'examen clinique de leurs sujets en même temps qu'à leur examen mental. Dès que vous serez sorti de l'Ecole [normale supérieure], faites-vous inscrire à la Faculté de médecine »*
>
> Georges Dumas (1939)[1].

> « *Puisque tu as la gentillesse de t'intéresser à mes rapports avec [le Dr.] Nayrac, voici ce que je peux t'en dire : très aimable avec moi, en tant que je suis, à ses yeux, « philosophe » et « théoricien ». Il m'a dit qu'il ne considérerait jamais que comme des « infirmiers » les psychologues que nous pourrions former à Lille ; a suivi un long discours où se mêlaient certainement des convictions personnelles (sur l'impossibilité de faire de la psychologie en dehors de la médecine ou de la philosophie) et la volonté bien arrêtée de saboter les études de psychologie à Lille en refusant les débouchés éventuels.* »
>
> Michel Foucault (s. d. [1952-1955])[2]

Le colloque international « Médecine et philosophie. Méthodes, pratiques, interactions » nous a donné l'occasion d'enquêter sur une tradition de pensée et de recherche souvent présentée comme typiquement française. A partir des douze dernières années du XIX^{e} siècle et jusqu'à la fin de l'Entre-deux-guerres, plusieurs élèves sortants de l'Ecole normale supérieure, formés dans la section des Lettres, ayant passé avec succès l'agrégation de philosophie et par là même destinés à devenir professeurs de l'enseignement secondaire ou supérieur, ont entrepris des études de médecine qui duraient alors entre 3 et 5 ans. De sorte

[1] Dumas, 1939b, p. 45, avec variantes, 1939a, p. 10
[2] Lettre à J. P. Aron citée in Bert, Basso, 2015, p. 123. Le Dr. Paul Nayrac était professeur de neurologie à Lille.

qu'une dizaine d'auteurs nés entre 1859 et 1903 présentent un même profil intellectuel singulier : celui de « normaliens-philosophes » devenus « médecins-psychiatres »[3].

D'où venait cette injonction adressée à des aspirants philosophes à « faire sa médecine » ? Quelle a été la cohérence intellectuelle de cette « lignée normalienne » régulièrement remémorée et célébrée dans les notices nécrologiques de *l'Association des anciens élèves de l'Ecole normale supérieure* ?[4] Pourquoi cette focalisation sur l'étude des maladies mentales ? Quelles ont été les logiques institutionnelles de cette alliance entre la philosophie universitaire, la pratique médicale et la science encore tout à fait neuve qu'était alors la « psychologie » ? Lorsque ces philosophes ont exercé en tant que praticiens, qu'ont-ils appris ou cherché à comprendre auprès des malades ? Ont-ils été les promoteurs d'innovations théoriques, diagnostiques voire thérapeutiques ? Par ailleurs, dans quels lieux de savoirs et devant quels publics ont-ils enseignés? Et, finalement, pourquoi aurait-on affaire à une tradition de pensée française ?

Parler de « philosophes de la République », c'est envisager la professionnalisation progressive du métier de professeur de philosophie tout au long du XIX^{e} siècle en France par contraste avec la réalité recouverte par la dénomination de « philosophe » sous l'Ancien Régime. Jean-Louis Fabiani a analysé l'avènement historique de ce corps de métier fédéré autour du projet pédagogique porté par la III^{ème} République. Il a également montré en quoi la cohérence à la fois sociale et intellectuelle des membres de ce corps professionnel s'est nouée autour de l'institution scolaire et de la définition officielle de la philosophie comme discipline de « couronnement » des études secondaires : un enseignement organisé autour de la classe de philosophie, de son programme, de sa pédagogie sous forme de leçons, de ses exercices codifiés et des examens qui le rythment[5]. De sorte qu'a émergé un éthos disciplinaire structuré sur ce thème du « couronnement » : une réalité d'abord scolaire mais qui sanctionne depuis l'idée, toujours pérenne en France, d'une éminence de la philosophie en tant que discipline surplombante, ayant vocation à énoncer la valeur philosophique des sciences ou à thématiser leurs présupposés.

Le principal enjeu intellectuel auquel répond la réalité historique de ces philosophes devenus médecins est justement celui de la redéfinition, à partir de la fin du XIX^{e} siècle, du périmètre légitime de la philosophie à l'égard des sciences positives. Afin de répondre au défi qu'a constitué l'indexation progressive, à l'échelle internationale, de la production philosophique sur les normes et les critères de la production des sciences naturelles, certains

[3] Voir notre annexe 1 : « Les normaliens-philosophes-médecins ». Pour une première thématisation de cette lignée intellectuelle en lien avec l'histoire de la psychologie et de la psychanalyse en France, voir Ohayon 1999.
[4] Janet 1919b, Febvre 1939, Parodi 1948, Lagache 1965, Anzieu 1974. Voir aussi, dans d'autres périodiques, Guillaume et Meyerson 1939, Wallon 1946, Meyerson 1946, Bresson 1958.
[5] Fabiani 1988, 2010, Poucet 1999.

philosophes ont cherché à s'émanciper de la « philosophie spiritualiste officielle » afin de promouvoir une nouvelle science de l'esprit humain: la « psychologie pathologique ». Cette science basée sur une alliance avec la médecine du système nerveux était conçue comme une « voie proprement française » de la psychologie scientifique : elle se posait notamment comme alternative au modèle allemand du laboratoire dédié aux mesures psycho-physiques[6].

A partir de ce moment, et pendant plusieurs dizaines d'années, les maladies mentales sont devenues en France l'un des objets privilégiés de la réflexion philosophique. De sorte qu'on peut tracer une ligne, *a priori* contre-intuitive, entre Théodule Ribot (1839-1916), le principal promoteur de cette orientation théorique à la fin du XIX[e] siècle, et le jeune Michel Foucault lorsqu'au début des années 1950, il a envisagé de devenir médecin-psychiatre en consultant Daniel Lagache (1903-1972), le titulaire de la chaire de psychologie pathologique à la Sorbonne à cette période[7]. Si Lagache semble l'en avoir dissuadé, c'est parce qu'à ce moment-là l'injonction faite aux aspirants philosophes ne fonctionnait plus. Il est toutefois notable que pendant la première partie de sa carrière académique dans les années 1950, Foucault (enseignant en psychologie à la faculté de Lille puis de Clermont de 1951 à 1968) s'est efforcé de réfléchir aux conditions épistémologiques des savoirs psychopathologiques[8].

De sorte que notre enquête peut se lire comme une archéologie de l'intérêt très vif, en France, des philosophes pour l'étude des maladies mentales tout au long du XX[e] siècle. Un intérêt qui, soulignons-le d'emblée, contraste avec l'anti-psychologisme latent de l'enseignement philosophique en France : une discipline rivale qu'on a pu qualifier de « calamité permanente »[9].

I. Bornes historiques et contours épistémologiques d'une tradition de recherche:

Pour mieux circonscrire le champ de l'enquête, précisons que la « tradition » que nous cherchons à présenter ici doit être distinguée de deux autres modèles d'articulation entre la médecine et la philosophie en France. En amont, il y a « l'école médico-psychologique », constituée dans la première moitié du XIX[e] siècle[10], initiée notamment par Pierre Cabanis (1757-1808), Philippe Pinel (1745-1826), Louis-Jacques Moreau de la Sarthe (1771-1826), ou encore Jean-Etienne Esquirol (1772-1840). Ce mouvement constitué principalement d'aliénistes a été acté par la création des *Annales médico-psychologiques* en 1843 puis par

[6] Danzinger 1990, Carroy, Ohayon, Plas 2006.
[7] Eribon 1989, p. 61-62. Voir aussi Moreno Pestana 2006, Bert et Basso (dir), 2015.
[8] Foucault 1957a, 1957b.
[9] Braunstein 1999, p. 186.
[10] Delacroix, 1924. Sur ce mouvement, voir Swain 1977, Staum 1980, Ackerknecht 1986, Braunstein 1990, Goldstein 1997, Chappey 2002.

l'organisation de la *Société* du même nom à partir de 1852. L'éditorial inaugural de la revue évoque d'emblée le thème-clef autour duquel s'est organisée cette tradition de pensée : celui du « rapport du physique et du moral », hérité du *Rapport du physique et du moral de l'homme (1802)* de Cabanis. Une médecine « philosophique », c'est pour ces auteurs une médecine qui ne soit pas simplement un « art de guérir » borné à l'homme physique, mais qui élargisse son objet à l'homme « moral », c'est-à-dire à l'étude des idées, de l'intellect et des passions ; étant entendu que la condition physiologique affecte les idées, comme la pensée, en retour, affecte l'état organique. Ces médecins-philosophes contribuent en particulier à donner un nouveau statut aux pathologies mentales, dont ils affirment avec force qu'elles relèvent de leur seule compétence et de leur juridiction ; et à promouvoir un traitement « moral » (par opposition aux remèdes physiques) qui soigne en agissant sur les idées et les passions des malades. Ainsi redéfinie dans son périmètre, la médecine doit devenir la science de l'homme par excellence (ou « anthropologie », terme inventé à l'époque), et elle a vocation à jouer un rôle politique : guider les pouvoirs publics pour améliorer la condition (organique et mentale) de l'homme en société[11].

Les enjeux de l'école médico-philosophique sont ainsi bien différents de la tradition à laquelle nous allons nous intéresser : composée de médecins de profession qui s'essaient à la philosophie et affirment la portée philosophique de la médecine, et non de philosophes devenus médecins, cette tradition est issue d'un projet de réforme intellectuel, institutionnel et politique de la médecine tout à fait absent de la tradition ultérieure.

L'autre lignée de laquelle il faut distinguer nos auteurs est la tradition ouverte par Georges Canguilhem lors de la publication de son *Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique* (1943), sa thèse de médecine, tradition à laquelle il serait possible de rattacher plusieurs philosophes-médecins formés après la guerre[12]. Comme les philosophes qui nous intéressent, Canguilhem est normalien (promotion de 1924), agrégé de philosophie (en 1927) et médecin ; il commence ses études de médecine à Toulouse avant la guerre et les achève en 1943 à la Faculté de médecine de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand[13]. Mais comme le montrent ces quelques lignes extraites de l'introduction de sa thèse, on assiste avec lui à une conception renouvelée des rapports entre médecine et philosophie :

> « *La philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne, et nous dirions volontiers pour qui toute bonne matière doit être étrangère. Ayant entrepris des études médicales quelques années après la fin des études philosophiques, et parallèlement à*

[11] Chappey 2002.
[12] Citons par exemple les cas de François Dagognet (1924-2015), Anne-Marie Moulin ou Anne Fagot-Largeault.
[13] Canguilhem 2015, introduction de C. Limoges (ed.). p. 7-48.

l'enseignement de la philosophie, nous devons quelques mots d'explication sur nos intentions. Ce n'est pas nécessairement pour mieux connaître les maladies mentales qu'un professeur de philosophie peut s'intéresser à la médecine. Ce n'est pas davantage nécessairement pour s'exercer à une discipline scientifique. Nous attendions précisément de la médecine une introduction à des problèmes humains concret […] *La médecine est très souvent la proie et la victime de certaine littérature pseudo-philosophique à laquelle, il est juste de le dire, les médecins ne sont pas toujours étrangers, et dans laquelle médecine et philosophie trouvent rarement leur compte. Nous n'entendons pas porter de l'eau à ce moulin* »[14].

Canguilhem se démarque ici de plusieurs manières de la tradition issue de Ribot, vraisemblablement ciblée dans la dernière phrase de cet extrait. Il déclare tout d'abord que la pathologie mentale n'est pas son centre d'intérêt principal : son ouvrage traite de la maladie et de la philosophie du vivant *en général*. En second lieu, il prend soin de préciser que ce n'était pas « pour s'exercer à une discipline scientifique » qu'il a souhaité étudier la médecine : à ses yeux, en effet, la médecine n'est pas une science, c'est une technique, qui n'est pas seulement l'application d'une science mais qui met en jeu des valeurs. Plus généralement, Canguilhem fait du statut épistémologique de la médecine (point aveugle chez Ribot et chez les philosophes-médecins auxquels nous allons nous intéresser) un objet central de sa réflexion. Troisième point, Canguilhem tient la tradition de Ribot pour insuffisamment philosophique. Tandis que Ribot appelait la philosophie à se réformer au contact des connaissances médicales et à devenir une discipline empirique, la médecine n'est plus l'instrument d'une transformation de la philosophie chez Canguilhem. Certes la philosophie a besoin d'une « matière étrangère » et la médecine lui fournit de nouveaux objets, mais là où Ribot présentait volontiers la médecine comme une pourvoyeuse de « faits », un rempart contre les spéculations métaphysiques, la relation à la médecine est dégagée chez Canguilhem de toute injonction à la positivité.

Canguilhem récuse ainsi la position de Ribot qui concevait une démarche en deux temps : les médecins fournissaient les données et les psychologues-philosophes dégageaient de ces faits (par induction) les lois de l'esprit. Cette division du travail, à ses yeux, appauvrit l'apport de la médecine et menace l'identité de la philosophie, laquelle ne se situe pas sur le même plan que les sciences mais doit chercher à faire retour sur elles pour dégager leurs présupposés. En ce sens, on peut dire qu'on assiste avec Canguilhem à une restauration de la position spéciale, « éminente », de la philosophie : une posture cohérente avec les fonctions institutionnelles qu'il occupera plus tard dans l'enseignement de la philosophie comme inspecteur général (1948 à 1955), membre du jury du concours de l'agrégation (à partir de

[14] Canguilhem [1943] 1999, p. 7-9.

1951 et dont il assure la présidence de 1964 à 1968), puis professeur à la Sorbonne (1955-1971)[15]. Il est d'ailleurs important de rappeler que contrairement à la plupart des philosophes-médecins avant lui, Canguilhem n'a pas pratiqué la médecine (sauf pendant la guerre)[16].

Un autre aspect, enfin, par lequel Canguilhem se distingue dans sa thèse de la tradition initiée par Ribot tient à la critique qu'il formule contre le « dogme de l'identité du normal et du pathologique » ; à savoir l'idée maîtresse, héritée de Broussais, Comte et Claude Bernard, selon laquelle les lois des phénomènes vitaux sont les mêmes dans la santé et dans la maladie, qui est en quelque sorte une « variation » sur la santé. Ce postulat était en effet à l'arrière-plan de la « méthode pathologique » développée en psychologie par Ribot (même si, nous y reviendrons, il sera contesté par certains philosophes-médecins pendant l'entre-deux-guerres). Canguilhem affirme au contraire l'irréductibilité de la maladie à la santé, comme réaménagement global de l'organisme et de l'existence du malade.

Tous ces éléments expliquent que Ribot puisse être considéré comme une des figures du contre-panthéon philosophique de Canguilhem. Ce dont témoigne par exemple, le souvenir d'un de ses élèves de classe de Terminale dans les années 1930 : « *je crois encore entendre cet accent, fait de résignation distante, avec lequel G. Canguilhem proférait le dissyllabe Ribot. (Il prononce son nom avec un frisson d'horreur. Et nous-mêmes, à l'entendre, partageons cette répulsion)* »[17].

Ces projets philosophiques concurrents sont à l'arrière-plan de la célèbre critique canguilhemienne de la psychologie (1958 / 1966), une discipline universitaire instituée dans l'immédiat après-guerre (la première licence nationale de psychologie sera créée en 1947 sous l'impulsion de Lagache[18]) et qui, à ses yeux, dans cette période, peut être considérée comme « une philosophie sans rigueur, une éthique sans exigence, une philosophie sans contrôle »[19]. Par-delà les arguments mobilisés par Canguilhem contre la psychologie dans son article de 1958, sa critique est un symptôme des réticences que soulèvent à l'époque à la fois chez les philosophes et chez les médecins (tel le Dr. Nayrac mentionné par Foucault en exergue) l'autonomisation institutionnelle de la psychologie et la professionnalisation des psychologues.

De là la périodisation choisie dans cette enquête qui se clôt avec la publication de la thèse de médecine de Canguilhem. A cette date, tous les auteurs de notre corpus ont déjà été formés. L'ombre portée par la figure de Canguilhem depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle

[15] Braunstein et Schwartz in Canguilhem 2011, Limoges in Canguilhem 2015.
[16] Limoges in Canguilhem 2015, p. 8-9, 16, 31-32.
[17] Piquemal 1985, p. 77.
[18] Carroy Ohayon Plas p. 194-197.
[19] Canguilhem 1958, p. 366. Pour une contextualisation de ce texte et une analyse de ses instrumentalisations à des fins polémiques, voir Braunstein 1999.

jusqu'à aujourd'hui, son rôle dans la l'émergence d'une philosophie de la médecine proprement dite et dans la réaffirmation de la philosophie comme discipline de surplomb expliquent d'ailleurs en partie l'oubli dans lequel cette lignée de philosophes-médecins est tombée.

II. Généalogie d'une lignée : Théodule Ribot et son injonction aux aspirants psychologues

Le témoignage de Georges Dumas cité en exergue constitue la première mise en scène de la tradition de pensée ici examinée. Il a été prononcé lors du « Jubilé de la psychologie scientifique française » qui s'est tenu à la Sorbonne en juin 1939. Cet évènement était destiné à célébrer les cinquante ans de la chaire de « psychologie expérimentale et comparée » au Collège de France à laquelle Ribot fut élu en 1888 ; mais aussi l'anniversaire du premier Congrès international de psychologie physiologique qui s'était tenu à Paris en 1889 et la création du laboratoire de la Sorbonne cette même année. En 1939, il s'agissait donc d'opérer un retour sur la « voie française » en psychologie et celle-ci fut conçue comme un hommage à Ribot. La suite du témoignage de Dumas restitue les circonstances, le type de projet intellectuel, les institutions et aussi la plupart des noms des membres de cette lignée :

> « *Je n'ai jamais regretté d'avoir suivi ce conseil [de m'inscrire à la Faculté de Médecine]; la direction que m'indiquait mon cher maitre était la bonne. D'autres s'y sont engagés en même temps que moi ou peu après : Pierre Janet d'abord, puis Henri Wallon, aujourd'hui professeur au Collège de France, le regretté Charles Blondel qui vient de mourir professeur à la Sorbonne.* […]. *Ceux qui nous ont suivis dans cette voie ne se sont pas contentés de faire leur médecine et de travailler directement sur les malades dans les asiles d'aliénés ou les hôpitaux de nerveux ; ils ont voulu être internes des hôpitaux ou des asiles (comme Barat et Dagnan Bouveret, morts à la guerre), comme Lagache actuellement professeur à la faculté des Lettres de Strasbourg. D'autres ont exercé des fonctions de chefs de laboratoire dans les asiles, comme Revault d'Allonnes, ou comme Ombredane, actuellement directeur adjoint d'un laboratoire à l'Ecole des Hautes Etudes.*
>
> *Ribot est l'origine de tout ce mouvement, qu'il n'a pas seulement provoqué, mais encouragé auprès de tous les agrégés de philosophie qui ont été ses élèves ou ses disciples* »[20].

Entre 1870, date de son premier ouvrage programmatique sur *La psychologie anglaise contemporaine*, et sa mort en 1916, Théodule Ribot fut en effet l'un des principaux artisans

[20]Dumas 1939a, p. 10 ; 1939b, p. 45.

d'une redéfinition du périmètre de la réflexion philosophique associée à l'institutionnalisation de la psychologie scientifique en France. Dans un contexte international marqué par l'avènement de « l'esprit positif » auquel il adhère dès ses premières années d'activité en traduisant notamment Spencer, Ribot a d'abord cherché à contester la pertinence de la philosophie spiritualiste d'Etat d'inspiration cousinienne et sa « psychologie à l'eau de rose » (selon le mot de Charcot), en assumant une position anti-métaphysique[21]. D'emblée son projet est de fonder une psychologie objective qui serait enracinée dans la physiologie et chercherait à rompre avec la méthode de l'observation intérieure enseignée dans les classes de philosophie.[22]

De concert avec les travaux qui se font alors à l'étranger, il conçoit la nécessité d'un renouvellement de l'enquête philosophique sur des bases empiriques. De là sa promotion dans un premier temps des modèles étrangers promus par Spencer et Mill en Grande-Bretagne ou Helmholtz et Wundt en Allemagne. D'après son élève et successeur Pierre Janet, « la psychologie avant lui était une partie, une petite partie de la philosophie » - qu'il avait qualifiée en 1870 de « simple, étriqué[e], enfantin[e] »[23]. En 1885, suite à l'appui des élites républicaines au pouvoir, le ministère de l'Instruction publique lui confie un « cours libre » à la Sorbonne. Trois ans plus tard, en 1888, il est élu au Collège de France à une nouvelle chaire de « Psychologie expérimentale et comparée » créée à cette occasion[24].

Du point de vue conceptuel, on retient surtout de Ribot l'inauguration en psychologie de la « méthode pathologique » par son alliance avec la médecine mentale[25]. Agrégé de philosophie en 1866, certains passages de lettres datant du début des années 1870 témoignent de son vif intérêt pour les travaux des « neurologues » parisiens qu'il côtoie suite à un congé d'inactivité octroyé par le Ministère pour qu'il puisse préparer sa thèse de doctorat. En mars 1873, il déclare à un ami : « *Je me suis mis à suivre les cliniques des maladies nerveuses et mentales. Je vis au milieu des fous et des folles* ». En décembre de la même année, il écrit : « *dès 8 h du matin, je suis au laboratoire de Robin au milieu des cerveaux, des réactifs, des microscopes, je commence à voir ce qu'est le système nerveux* »[26]. Dans les années 1880, il suit les démonstrations publiques des médecins de la Salpêtrière et noue, en tant que directeur de la *Revue philosophique* qu'il a créée et qu'il dirige depuis 1876, une alliance intellectuelle et éditoriale avec Charcot et ses élèves qu'il publie. Par l'analyse des observations cliniques et la

[21] Voir Carroy, Feuerhahn, Plas, Trochu (dir.) 2016.
[22] Goldstein 2005.
[23] Janet 1919b, p. 21, Ribot 1870
[24] Feuerhahn 2016.
[25] Il a toutefois consacré la seconde partie de sa carrière intellectuelle et doit sa notoriété extra-universitaire à ses travaux sur la psychologie des sentiments et des affections. Voir Carroy 2016
[26] Lenoir (éd.) 1957, p. 1-14

lecture des recueils médicaux, il s'agit selon Ribot de récolter autant de matériaux pour alimenter la psychologie scientifique en devenir.

La « psychologie pathologique » ou « méthode pathologique » de Ribot repose sur l'idée que la maladie - mentale ou neurologique - est une « expérimentation naturelle et spontanée » qui permet de mettre à nu les lois du fonctionnement normal de l'esprit :

« *La méthode pathologique tient à la fois de l'observation pure et de l'expérimentation. La maladie, en effet, est une expérimentation de l'ordre le plus subtil, instituée par la nature elle-même dans des circonstances bien déterminées et avec des procédés dont l'art humain ne dispose pas ; elle atteint l'inaccessible* »[27].

Cette conception de la maladie n'est pas nouvelle : Comte, dans la 40e leçon du *Cours de philosophie positive*, affirmait déjà que l'expérimentation au sens ordinaire du mot, voie royale des sciences physiques, n'était pas applicable au vivant. En raison du caractère de totalité de l'organisme, les lésions expérimentales risquaient soit de détruire l'organisme que l'on cherchait à étudier, soit d'altérer globalement, et non sélectivement, son fonctionnement, rendant l'expérience difficile à interpréter. Il voyait donc dans l'observation systématique des maladies ou des monstruosités, perturbations organiques naturelles et spontanées, la seule forme d'expérimentation accessible aux sciences biologiques. Plus tard, Claude Bernard, tout en soutenant contre Comte la possibilité d'une physiologie expérimentale, affirmera à son tour l'homogénéité entre les maladies naturelles et les perturbations physiologiques induites par l'expérimentateur, qui permettent d'expliquer les maladies en les reproduisant artificiellement. Ribot s'inspire également de Broussais et de son maître Renan qui voient dans la maladie un excès ou un défaut dans le fonctionnement physiologique, réalisant un « grossissement » de ce qui se passe à l'état normal[28].

Ces principes méthodologiques sont conjugués chez Ribot à une conception évolutionniste de la maladie mentale empruntée à Spencer et surtout au neurologue britannique John Hughlings Jackson (1835-1911). Jackson voyait le système nerveux comme une hiérarchie de structures emboîtées, se complexifiant au fur et à mesure de l'évolution, de telle sorte que les structures les plus tardives « coiffent » les structures les plus primitives et les inhibent partiellement. Dans cette perspective, la maladie apparaît comme une « régression » ou une « dissolution » procédant en sens inverse de l'évolution, par la désagrégation des centres nerveux supérieurs et la libération des organisations plus archaïques. Si pour Ribot les

[27] Ribot 1909, p. 252.

[28] Sur ces différentes versions et généalogies du principe d'identité du normal et du pathologique, voir Canguilhem, 1943, ch. 2 et 3.

maladies de l'esprit sont des « expérimentations naturelles », c'est parce qu'elles révèlent (« grossissent ») l'organisation psychique inférieure, la plus stable, qui perdure, quoique partiellement inhibées, dans l'organisme évolué. D'où l'opportunité scientifique que présente l'observation du pathologique : elle permet de réaliser ce que Ribot appelle une « embryologie » de l'esprit humain[29].

La méthode suivie par Ribot dans la première partie de sa carrière est bien illustrée par sa monographie sur *Les maladies de la mémoire* (1881), un ouvrage qui, au moment de la disparition de Ribot en 1916, en sera à sa 23eme réédition. L'observation des pathologies de la mémoire est, dit-il, « très instructive, parce que, en nous montrant comme la mémoire se désorganise, elle nous apprend comment elle est organisée »[30]. Dans le même ouvrage, Ribot formule explicitement la division du travail déjà évoquée entre médecins et philosophes-psychologues :

> « *Les matériaux pour l'étude des maladies de la mémoire sont abondants. Ils se trouvent épars dans les livres de médecine, dans les traités de maladies mentales, dans les écrits des divers psychologues. On peut sans trop de peine les rassembler ; on a ainsi sous la main un recueil suffisant d'observations. Le difficile est de les classer, de les interpréter, d'en tirer quelques conclusions* […]. *Les médecins à qui nous les devons pour la plupart ne les ont guère décrits et étudiés qu'en vue de leur art.* […] *Ils s'en servent pour établir un diagnostic et un pronostic.* […] *Pour nous, au contraire, les maladies de la mémoire doivent être étudiées en elles-mêmes, à titre d'états psychiques morbides qui peuvent nous faire mieux comprendre l'état sain* »[31].

Selon Ribot, il appartient ainsi au psychologue d'interpréter à des fins généralistes et « désintéressées », au service d'une science de l'esprit, les faits que les médecins ne recueillent que dans un but précis et limité : observer et traiter leurs patients. Par ailleurs, on peut remarquer qu'il présente ici sa méthode comme essentiellement livresque : elle repose en effet sur la lecture des « traités » et des « écrits » des médecins.

Pourquoi Ribot ne voulait-il pas que ses élèves s'en tiennent à la méthode de seconde main que lui-même pratiquait ? Si on ne retrouve pas de trace explicite de cette injonction dans ses leçons, ses articles ou dans ses ouvrages, on peut malgré tout avancer plusieurs hypothèses. Ribot voulait sans doute renforcer la crédibilité scientifique de ses élèves (et leurs chances de trouver un poste à l'université). Peut-être avait-il lui-même des regrets, nourris par une mauvaise conscience positiviste, à un moment où il était trop âgé pour entreprendre une

[29] Voir le texte de Ribot dans Thomas 1909.
[30] Ribot 1881, p. 90.
[31] Ribot 1881, p. 52-53.

formation médicale ? Dumas, dans son témoignage de 1939, suggère encore une autre piste lorsqu'il déclare que son maître souhaitait que les psychologues aient « leurs entrées libres » dans les hôpitaux de nerveux et les asiles d'aliénés : Ribot était-il soucieux d'affranchir ses élèves de toute difficulté d'accès au « matériel » pathologique - cet accès étant toujours susceptible d'être fermé à des non-médecins ? Ribot pouvait notamment avoir en vue l'importance, pour l'enseignement de la psychologie pathologique, d'instaurer une pédagogie des présentations de malades, à l'image des leçons cliniques que donneront par exemple Pierre Janet à la Salpêtrière et Georges Dumas à l'hôpital Sainte Anne. Si Charcot (qui meurt en 1893) s'était montré bienveillant pour les études psychologiques dans l'institution hospitalière, rien ne garantissait en effet que d'autres grands « patrons » partagent cet intérêt et cette libéralité. Les réticences d'une partie du corps médical à l'égard de l'accès des psychologues aux malades sont ainsi bien illustrées par le témoignage ultérieur (1903) d'un étudiant de Janet, le psychologue roumain Nicolas Vaschide (1874-1907) :

« *Les hôpitaux et les asiles* […] *ne constituent pas toujours un milieu accueillant, [le jeune étudiant en psychologie] n'est reçu que par courtoisie et souvent on vous laisse libre de travailler sans vous en donner les moyens, en vous refusant même les observations de malades soigneusement enfermés dans des casiers pour l'éternité ! Dans d'autres, malgré leur accueil bienveillant, vous êtes l'intrus, vous ne représentez rien, vous absorbez le temps du maître et vos questions, si elles n'embarrassent pas ceux qui vous accueillent, laissent s'esquisser un léger sourire ironique sur leur figure en même temps qu'ils vous disent ; « la psychologie ?... Nous ne la connaissons pas* »[32].

III Une autre figure pionnière : Pierre Janet

D'un point de vue historique, Pierre Janet est le premier des philosophes-médecins. Agrégé de philosophie en 1882, il est professeur au Lycée du Havre de 1883 à 1889. Dans cette ville, il prépare son doctorat de Lettres en collaboration étroite avec des médecins locaux[33]. Dans le rapport de sa thèse soutenue en Sorbonne devant un jury de philosophes, pourtant basée sur l'observation clinique de huit patientes, on stipule qu'« il a su soigneusement s'écarter du

[32] Vaschide 1903, p. 210.
[33] Ellenberger 1994, p. 355-435, Carroy et Plas 1995

terrain médical »[34]. Fait notable, il y décrit pourtant la guérison psychologique du cas de « Marie » par reviviscence d'une scène traumatique oubliée sous hypnose : un récit qui fera date dans la littérature psychothérapeutique[35].

Dès 1890, il engage des études de médecine et soutient en 1893 une thèse remarquée sur *l'Etat mental des hystériques* sous la direction de Charcot. Le grand neurologue parisien lui a ouvert les portes de son service pour l'observation du « matériau pathologique » que constitue à ses yeux les 5000 malades (parmi lesquels une immense majorité de femmes indigentes) dont il a la responsabilité. Dans cette thèse seront formulées de nouvelles notions psychologiques, destinées à asseoir une véritable « médecine psychologique » et susceptibles d'applications thérapeutique (telles que celles de subconscient, d'idées fixes ou de désagrégation mentale etc.). A l'échelle internationale, les travaux et les analyses de Janet sur l'origine psychique de nombreuses maladies et les moyens d'explorer le subconscient des patients seront considérées comme des découvertes de premier plan et seront très largement discutées et assimilées par les psychologues, les philosophes et les médecins[36]. Au début du XX^{ème} siècle, Janet est ainsi le personnage central de la psychopathologie française.

Quel mode d'intégration entre philosophie et la médecine Janet incarne-t-il ? A la fois philosophe et médecin, il assume ces deux identités à part entière. Entre 1890 et 1897, il est à la fois professeur de philosophie dans plusieurs lycées de Paris (il publie même un manuel l'enseignement secondaire en 1894), tout en exerçant la médecine sur une vaste clientèle privée qui le reconnaît comme un spécialiste de la psychologie des névroses, et en assurant la direction du laboratoire de psychologie de la Salpêtrière[37]. Devenu suppléant de Ribot au Collège de France (1895-1897), il est nommé maître de conférences à la Sorbonne (1898-1902), avant d'être élu professeur au Collège de France en 1902. S'il quitte la Salpêtrière en 1910, ses très nombreuses observations réalisées sur des milliers de patients constituent toujours la matière même de ses livres. Cette double d'identité n'est pas toujours bien reçue. Dans sa nécrologie pour *l'association des anciens élèves de l'Ecole normale*, l'inspecteur général Dominique Parodi rappelle que le projet de Janet dans les années 1880 de préparer un doctorat en médecine avait alors *« paru tout à fait étrange »* à ses professeurs comme à ses condisciples[38]. De même, l'attitude des médecins par rapport à ses travaux et ambitions psychothérapeutiques semble avoir été teintée d'ambivalence. Si Janet, après la mort de

[34] Archives du Collège de France, citées par S. Nicolas, « introduction » dans la réédition, P. Janet *L'automatisme psychologique* [1889], Paris, L'Harmattan, 2005, p. 5-6.
[35] Janet 1889.
[36] Ellenberger 1994.
[37] Prévost 1973. On trouvera une description de son activité clinique et pédagogique dans ce laboratoire dans Vaschide 1903.
[38] Parodi 1948.

Charcot, continue pour un temps à collaborer étroitement avec les neurologues de la Salpêtrière Fulgence Raymond (1844-1910) puis Jean Nageotte (1866-1948), deux médecins qui n'étaient pas intéressés par les névroses mais qui tenaient en estime ses travaux, plusieurs indices témoignent d'une hostilité avec d'autres personnalités médicales : la notice nécrologique qui est consacrée à Janet dans le *Journal de psychologie normale et pathologique* évoque ainsi son départ forcé de la Salpêtrière en 1910 en précisant que Jules Déjerine, successeur de Raymond, « *qui n'aimait pas Janet et était jaloux de ses succès, lui ferma l'entrée du service de la clinique des maladies nerveuses* »[39].

Etre médecin-philosophe, pour Janet, c'est donc à la fois promouvoir une véritable philosophie du sujet psychologique, nourrie par la clinique – un projet qui chez lui, contrairement à Ribot, n'exclut pas la proximité de certaines conclusions avec le spiritualisme philosophique traditionnel[40] - et, en même temps, développer une nouvelle médecine, appuyée sur des concepts originaux et ayant une réelle ambition thérapeutique. Par ces deux aspects, Janet innove par rapport au programme de Ribot et se distingue de son élève Georges Dumas.

IV Georges Dumas ou l'infatigable promoteur académique des médecins-philosophes.

Dumas n'est pas seulement le second philosophe-médecin et le plus proche disciple de Ribot. Il est aussi le fil rouge entre toutes ces trajectoires et le personnage-clef dans la transmission de cette « tradition » et de sa célébration. C'est en effet Dumas qui, pendant 35 ans (de 1902 à 1937), initie les étudiants de la Sorbonne à la psychologie scientifique. C'est également lui qui fait à l'hôpital Sainte-Anne, 40 ans durant (de 1897 à 1937), de célèbres présentations de cas destinées à un public d'étudiants de philosophie, de médecine et de curieux. Entré à l'Ecole normale en 1886, agrégé en 1889, Dumas passe son doctorat de médecine en 1894 et de Lettres en 1900, tout en assurant son service dans l'enseignement secondaire (de 1894 à 1902). En 1897, il est nommé chef du laboratoire de psychologie de la clinique des maladies mentales de la Faculté de médecine (situé à l'hôpital Sainte Anne) et en 1902, il est chargé du cours de psychologie expérimentale de la Sorbonne, cours qui sera transformé en une chaire permanente de « psychologie expérimentale » en 1913[41].

[39] *Journal de psychologie normale et pathologique*. Rédaction, 1947 p. 797. Voir aussi Prévost 1973, Ellenberger 1994, p. 367. Brooks III 1993, p. 134, 144.
[40] Carroy et Plas 2000.
[41] Brooks III 1993.

« Conteur éblouissant » d'après ses élèves[42], professeur à succès, il exerce pendant toute cette période une influence considérable sur les jeunes philosophes et aussi sur les jeunes médecins[43]. C'est pourquoi son audience est beaucoup plus durable que celle de Ribot, qui cesse progressivement d'enseigner à partir de 1895, et beaucoup plus décisive que celle de Janet qui met un terme à ses présentations de cas à la Salpêtrière en 1911. C'est donc à travers ce protagoniste qu'une seconde génération de médecins-philosophes est invitée à faire sa médecine. On dispose de plusieurs témoignages sur ce rôle de Dumas. Daniel Lagache, par exemple, évoque dans son autobiographie sa rencontre avec Dumas à un moment où il hésite entre médecine et philosophie :

> « *Nous étions quelques-uns à suivre assidûment [la] présentation [par Dumas] de malades du dimanche matin, à Sainte-Anne : Raymond Aron, Paul Nizan, J-P Sartre (le 5e philosophe de notre formation, G. Canguilhem ne devait faire sa médecine que beaucoup plus tard* […]. *Georges Dumas nous fit tous inscrire d'autorité au PCN (physique, chimie, sciences naturelles), c'est-à-dire la propédeutique scientifique de la médecine. Je fus le seul à passer l'examen et à commencer les études de médecine tout en poursuivant celles de la philosophie* »[44].

Ce texte témoigne d'une pratique pédagogique singulière : comment les futurs agrégés de philosophie se rendaient le dimanche matin se familiariser, à Sainte Anne, avec Dumas, avec la maladie mentale. De la même façon, Claude Lévi-Strauss a donné au début de *Tristes tropiques* (1930) un portrait de trois pages sur ce professeur et sur la nature de son enseignement. L'intérêt qui s'attache à ce récit est de restituer aussi bien le charisme de cet enseignant, la force de la confrontation directe à la maladie mentale, mais aussi et peut-être surtout, les ambiguïtés du savoir dispensé :

> *« J'ai été élève de Georges Dumas à l'époque du* Traité de psychologie. *Une fois par semaine, je ne sais plus si c'était le jeudi ou le dimanche matin, il réunissait les étudiants philosophe dans une salle de Sainte-Anne dont le mur opposé aux fenêtres était entièrement couvert de joyeuses peintures d'aliénés. On s'y sentait déjà exposé à une sorte particulière d'exotisme* […]. *Ses cours n'apprenaient pas grand-chose ; jamais il n'en préparait, conscient qu'il était du charme physique qu'exerçait sur son auditoire le jeu expressif de ses lèvres déformées par un rictus mobile, et surtout sa voix, rauque et mélodieuse* […].

[42] Meyerson 1946, p. 7-10.
[43] Wallon 1946, p. 412 : « il fut pendant 40 ans, en contact quotidien avec les forces jeunes de la psychiatrie : chefs de cliniques, internes, étudiants à qui il démontrait le point de vue de la psychologie ».
[44] Autobiographie de D. Lagache (1966), citée dans Ohayon, 1999, p. 205.

La seconde heure, parfois la troisième, était consacrée à la présentation de malades, on assistait alors à d'extraordinaires numéros entre le patricien madré et des sujets entrainés par des années d'asile, à tous les exercices de ce type ; sachant fort bien ce qu'on attendait d'eux, produisant des troubles au signal, ou résistant juste assez au dompteur pour lui fournir l'occasion d'un morceau de bravoure. Sans être dupe, l'auditoire se laissait volontiers fasciné par ces démonstrations de virtuosité.

Quand on avait mérité l'attention du maître, on était récompensé par la confiance qu'il vous faisait d'un malade pour un entretien particulier. Aucune prise de contact avec les Indiens sauvages ne m'a plus intimidé que cette matinée passée avec une vieille dame entourée de chandails qui se comparait à un hareng pourri au sein d'un bloc de glace : intacte en apparence, mais menacée de se désagréger aussitôt que l'enveloppe protectrice fondrait. »[45]

Henri Wallon livre un témoignage concordant, bien que moins critique vis-à-vis du maître, sur la dimension théâtrale de ces leçons à Sainte-Anne, dans la notice nécrologique qu'il lui consacre dans les *Annales médico-psychologiques* :

« *[Ses présentations de cas] obtinrent vite un succès qui dépassa largement le cercle des étudiants. Aux séances du dimanche matin, c'était une véritable foule qui se pressait, parmi laquelle des médecins, des avocats, des ecclésiastiques, des écrivains, des journalistes, des gens du monde, des curieux attirés par sa renommée* […] *[Dumas avait], en chaque cas, le degré et la nuance de familiarité qu'il fallait pour leur [les malades] faire jouer leur personnage de la façon la plus pittoresque. Les rires qui fusaient trop souvent dans l'auditoire, il savait les racheter vis-à-vis du misérable malade avec une extraordinaire souplesse, si bien qu'il réussissait habituellement à le renvoyer, rasséréné, soulagé, content de lui-même. Il devait à sa noble prestance, à son regard qui avait quelque chose de fascinant, à sa voix nuancée, à l'élégance de son verbe un pouvoir qui s'exerçait aussi bien sur le sujet présenté que sur ceux à qui il le présentait* »[46].

Dumas est également celui qui va donner une visibilité éditoriale à la tradition des médecins-philosophes, d'abord par une revue : le *Journal de psychologie normale et pathologique*, fondé avec Janet en 1904, mais surtout comme éditeur du *Traité de psychologie*, premier traité de psychologie en langue française et gigantesque entreprise éditoriale, qui connaîtra deux éditions : 1923-1924 et 1930-1949. A l'exception de Juliette Favez-Boutonier, l'ensemble des médecins-philosophes de la seconde génération contribuera

[45] Lévi-Strauss 1955, p. 12-13.
[46] Wallon 1946, p. 413. Voir également le témoignage de Poyer en 1949 : « Parmi mes collègues actuels de la Sorbonne, enseignant les matières les plus diverses, rares sont ceux qui n'ont pas été au moins une fois ou deux « chez Dumas », (p. 639).

à cet ouvrage, auxquels s'ajouteront quelques philosophes, sociologues, ou physiologistes. Ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à la psychologie dans l'entre-deux-guerres, ce traité connaîtra un retentissement considérable - même si des conceptions très divergentes de la psychologie s'y trouvent représentées, en dépit de Dumas qui aurait voulu donner de la jeune discipline une image plus consensuelle. Au moins lui assigne-t-il une origine unifiée en dédiant le traité à la mémoire de Ribot, dédicace assortie d'une citation grecque signifiant : « Nous sommes issus de toi ». Dans le *Traité* comme dans la cérémonie du centenaire, Dumas se fait ainsi l'artisan d'un récit des origines de la psychologie française appelé à devenir canonique, centré sur Ribot et sur la tradition psychopathologique.

Pratiquer la méthode pathologique en situation de responsabilité thérapeutique : une posture éthique délicate ?

Quel modèle Dumas proposait-il à la psychologie? Dumas, comme Ribot, est d'abord un philosophe épris de positivité. Se souvenant des premiers cours de son « maître », il rappelle que « [sa] *psychologie,* […] *uniquement fondée sur l'expérience, pleine de substance et de faits, changeait heureusement les étudiants de la viande creuse avec laquelle on avait, en d'autres cours, la prétention de les alimenter* »[47]. De Ribot, il hérite également une méthode - la méthode pathologique - et un objet – l'étude des émotions, un objet facilitateur de la transition entre médecine et philosophie, sur lequel Ribot lui-même travaille à partir de 1888[48]. Dans le sillage de la théorie dite « James-Lange » des émotions, qu'il introduit en France en traduisant les écrits sur l'émotion du médecin danois Lange en 1895 et du psychologue américain William James en 1903[49], Dumas cherche à savoir si les émotions humaines sont sous la dépendance de paramètres physiologiques, et il veut examiner cette question à l'aide des techniques et des instruments les plus précis de la physiologie expérimentale (et bientôt de l'endocrinologie). Sa méthode, à partir de sa thèse de Lettres (*La tristesse et la joie*, 1900) et dans de nombreuses publications ultérieures, consiste à étudier la physiologie des émotions des aliénés en les soumettant simultanément à un examen psychologique et physiologique et à étendre ses conclusions, par analogie, aux émotions de l'homme normal : il étudie donc la tristesse chez des sujets mélancoliques ou dépressifs, la joie ou la colère chez des maniaques, l'angoisse chez des malades délirants terrifiés par leurs hallucinations, etc.

[47] Dumas 1939a, p. 11.
[48] Carroy 2016.
[49] Lange 1896, James 1903.

Mais pourquoi travailler sur les aliénés plutôt que sur des sujets normaux ? Selon Dumas, les émotions des aliénés sont plus durables, plus prévisibles, plus intenses, plus disponibles à l'observation que celles des hommes sains, et moins susceptibles que celles-ci d'être modifiées par les conditions mêmes de l'étude. On serait tenté d'ajouter qu'il est moins facile à un aliéné à l'hôpital qu'à un homme « libre » de se dérober à des examens physiologiques qui lui sont ordonnés par le psychiatre. Dans *La tristesse et la joie,* Dumas privilégie ainsi comme sujets d'étude des malades atteints de « folie circulaire » (on parlerait aujourd'hui de trouble bipolaire ou de psychose maniaco-dépressive) et surtout une patiente, qu'il appelle Marie, qui passe tous les quinze jours, avec la régularité d'une horloge, de la manie à la dépression. Pour Dumas, cette patiente représente une véritable aubaine méthodologique pour rechercher les modifications physiologiques qui accompagnent les états de joie et de tristesse. Pendant plusieurs années, Dumas pratique sur cette patiente des milliers d'expériences physiologiques, chimiques, psychophysiques et psychométriques pour établir que le passage de la joie à la tristesse est strictement corrélé aux variations de l'état organique. Sans danger, ces expériences n'en sont pas moins fastidieuses et répétitives, parfois même intrusives, et ne semblent être d'aucun bénéfice thérapeutique pour sa patiente.[50]

En quel sens Dumas s'inscrit-il donc dans le prolongement de Ribot quant à sa conception de la méthode pathologique ? Du point de vue théorique, le projet est identique: la maladie « grossit » les lois psychologiques (celles de l'émotion par exemple) et en facilite l'étude. Tout au plus Dumas abandonne-t-il la référence évolutionniste centrale chez Ribot (il est plus mécaniste). Mais en pratique, la méthode pathologique prend chez Dumas une toute autre forme que chez Ribot, car il a, lui, un accès de première main aux patients. « L'expérimentation » pathologique, qui restait encore largement métaphorique chez Ribot, devient donc ici une étude expérimentale au sens propre du terme, dans laquelle les patients sont utilisés comme sujets de laboratoire (ou comme sujets de démonstration) pour des recherches de psychologie générale.

A partir du moment où la méthode pathologique est mise en œuvre par un médecin, elle peut avoir cette conséquence ambiguë sur le plan éthique de mettre les patients au service d'un projet philosophique. Sans doute est-il habituel que les médecins de l'époque considèrent les malades (les aliénés en particulier) comme étant à leur entière disposition pour leurs recherches. Mais comme le dit très clairement Dumas, le propre de la méthode pathologique est de ne s'intéresser ni au traitement, ni même aux maladies. Dans un article de 1908 intitulé « Qu'est-ce que la psychologie pathologique ? », Dumas reconduit avec force la distinction

[50]A titre d'exemples, Dumas publie sur six pages les relevés de température vaginale effectués sur Marie tous les jours pendant deux ans. Il reproduit également sept pages de tableaux d'analyses d'urine. Dumas 1900, p. 284-29, 313-318.

entre le travail que Ribot assignait aux psychiatres - identifier les maladies mentales (diagnostic), établir leur cause (étiologie), connaître leur développement (pronostic) et si possible proposer un traitement (thérapeutique) - et le travail des psychologues, qui ne s'intéressent pas aux maladies ou aux malades en tant que tels, mais les utilisent à d'autres fins[51] :

« Nous considérons les maladies mentales d'une façon fragmentaire, justement parce que les morceaux en sont bons pour nos propres études et qu'ils ne peuvent même y entrer que comme morceaux. Si j'étudie la joie d'un paralytique général, et que je veuille formuler des conclusions touchant la joie normale, je devrais faire défiler devant moi des excités maniaques, des maniaques, des mégalomanes de tout ordre ; chez chacun d'eux, j'étudierai la joie, abstraction faite momentanément de la maladie […] *je pourrai réunissant ces observations* […] *enter une définition de la joie morbide, et par analogie de la joie normale* […] *[Ma méthode consiste à] cherch[er] mon bien à travers les différentes maladies ».* [52]

Sans doute Dumas savait-il aussi se montrer attentif aux cas cliniques singuliers, comme le montrent certains de ses livres où l'approche est plus qualitative, ou comme semble également l'attester le succès de ses présentations de cas. Il y a chez Dumas du clinicien humaniste comme du physiologiste champion de la mesure. Néanmoins, certains écrits de Dumas surprennent par cette occultation radicale de la dimension non seulement thérapeutique mais même médicale du « matériau » d'étude : une occultation emblématique de certaines ambiguïtés inhérentes à la méthode pathologique dès lors qu'elle est le fait non plus seulement de « psychologues de fauteuils » (comme l'était Ribot), mais de philosophes devenus médecins, pratiquant des expériences ou des observations psychologiques sur leurs propres patients.

Il faut, néanmoins, être prudent dans la généralisation de cette attitude aux autres médecins-philosophes. Le cas de Pierre Janet, en particulier, apparaît très différent : quoiqu'il pratique la méthode pathologique, il est aussi un vrai thérapeute, qui guérit et suit certains cas pendant de nombreuses années (dont il prendra également soin de protéger l'anonymat)[53]. Pourtant, dans un passage d'un ouvrage de 1911 (c'est-à-dire juste après qu'il ait chassé Janet de la Salpêtrière), Jules Déjerine critique les thérapies par suggestion employées par Janet (en leur reprochant d'affaiblir l'autonomie, la volonté, l'esprit critique du patient) ; de manière significative, il admet l'utilité de ces mêmes méthodes pour l'analyse « psychologique », en ceci qu'elles permettent de dissocier des fonctions psychologiques fonctionnant

[51] Dumas, 1908, p. 10-22.
[52] Dumas, 1908. p. 15-16.
[53] Ellenberger 1994, p. 376.

habituellement de façon conjointe, et il ajoute : « Les résultats de l'analyse psychologique que permet le sommeil hypnotiques condamnent, en d'autres termes, son emploi comme méthode thérapeutique »[54]. On peut interpréter ces propos comme une allusion au fait que certains médecins puissent avoir reproché aux philosophes-médecins en poste à l'hôpital d'y faire de la psychologie (c'est-à-dire de philosopher) au lieu de soigner[55]. Ce reproche n'est d'ailleurs pas exempt de mauvaise foi, car on peut imaginer que la profession psychiatrique, qui occupait le devant de la scène psychologique dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle (avec Charcot notamment), n'ait pas forcément apprécié que les philosophes, dans les décennies suivantes, leur damnent le pion sur ce terrain. Quoiqu'il en soit, nous allons voir qu'au sein de la seconde génération de philosophes-médecins, d'autres conceptions de l'usage de la maladie pour le philosophe-psychologue se font jour, qui s'éloignent du modèle de l' « opportunité méthodologique » et de l' « expérimentation naturelle » issu de Ribot et de Dumas.

La « seconde génération » de médecins-philosophes : la fin d'un « dogme » ?

Nous avons dénombré une dizaine d'agrégés de philosophie, presque tous normaliens[56], devenus médecins dans l'entre-deux-guerres, et nous avons pu recueillir des informations précises sur sept d'entre eux. Nous nous référons ici à ces auteurs comme une « seconde génération », quoique les premiers d'entre eux n'aient eu que quelques années de moins que Dumas, parce qu'ils sont tous ses élèves. Le tableau présenté en annexe permet d'observer les similitudes et les différences de leurs trajectoires institutionnelles. Tous agrégés de philosophie, ils commencent leurs études de médecine juste après l'agrégation ; ils ont presque tous fait deux doctorats : en Lettres et en Médecine. En général, d'abord la thèse de médecine et ensuite la thèse de Lettres, même si certains soutiennent leur thèse de Lettres beaucoup plus tard (tels que Wallon, Ombredane et Lagache). La quasi-totalité d'entre eux se spécialise en psychiatrie (sauf Ombredane qui sera aussi neurologue). La plupart d'entre eux conservent un double rattachement institutionnel à la philosophie – ils occupent des postes en lycée ou dans la Faculté des Lettres d'une université (à la Sorbonne, à Strasbourg, Montpellier, Bruxelles ou Rio de Janeiro) - et à la Faculté de médecine, donc à l'institution hospitalière (à l'hôpital Sainte-Anne, à la Salpêtrière, à Bicêtre…), sans qu'il soit toujours facile de dire, à ce stade de nos recherches, en quoi consistaient précisément leurs fonctions et responsabilités à l'hôpital. Certains, néanmoins, quittent la philosophie pour devenir médecins à part entière tels que G. Revault d'Allonnes ou Etienne Burnet (1873-1960) qui devient

[54] Déjerine et Gauckler, 1911, p. 405.
[55] Brooks III, p. 134.
[56] A l'exception de G. Revault d'Allonnes et de J. Favez-Boutonnier

bactériologiste et sera directeur de l'institut Pasteur de Tunis. Certains travaillent aussi dans d'autres institutions psychologiques spécialisées : centres médico-psychologique (Wallon), instituts de psychotechnique (Ombredane) ou centre psychopédagogique (Favez-Boutonier).

Du point de vue de leurs carrières académiques, les philosophes-médecins remportent un certain succès : ils occupent des postes prestigieux à la Sorbonne, à l'EPHE, au Collège de France, ils vont se tailler la part du lion dans l'enseignement universitaire de la psychologie scientifique, surtout par comparaison aux non-philosophes, et s'y réservent certaines chaires (voir Annexe 2). Il est clair par exemple que Dumas gagne la chaire de psychologie expérimentale de la Sorbonne contre Binet en 1902 car ce dernier – pourtant plus expérimentaliste que Dumas - n'est ni philosophe ni médecin. Il faut en effet rappeler que les chaires de psychologie ne servent pas à l'époque à former des « psychologues », mais des enseignants de philosophie ; aussi étrange que cela puisse paraître aujourd'hui, les cours de Lagache, cible de Canguilhem dans son article de 1958, remportaient un franc succès auprès des agrégatifs de philosophie.[57]

Bien que les limites imparties à cet article ne nous permettent pas de détailler les contributions de ces philosophes-médecins, nous tenterons ici de présenter brièvement ces personnages et surtout de les situer par rapport au projet intellectuel de Ribot et de Dumas.

Gabriel Revault d'Allonnes (1872-1949)

Agrégé de philosophie (1897), il s'oriente vers la psychopathologie. S'il n'est pas normalien, il est toutefois célébré avec les autres par Dumas, notamment en tant que contributeur du *Traité de psychologie* par le premier chapitre consacré à « l'attention ». Ses livres font état d'observations de patients réalisées dans les premières années du siècle à l'hôpital Sainte-Anne, en collaboration avec Dumas. Dans sa thèse de médecine (*L'affaiblissement intellectuel chez les déments*, 1911), il formule, de manière originale, une défense vigoureuse de l'observation contre l'expérimentation comme principal outil de la psychopathologie. Sans contredire explicitement la méthodologie de Ribot et de Dumas (il vise surtout Binet), ce plaidoyer s'écarte néanmoins significativement du thème de l'expérimentation naturelle. De ce fait, il réinscrit l'école de Ribot dans une histoire plus longue, celle de l'aliénisme médico-psychologique[58]. Devenu psychiatre à temps plein, il dirigera des maisons de santé en France puis en Argentine.[59]

[57] Anzieu, 1974, p. 109.
[58] Revault d'Allonnes 1911, p. 18-22.
[59] *Journal de psychologie*. Rédaction, 1949.

Charles Blondel (1876-1939)

Philosophe, psychiatre et psychologue de tout premier plan de son vivant, Blondel est aussi, de tous les élèves de Dumas, celui qui, dans *La conscience morbide* (1913), sa thèse de Lettres, porte à la méthode pathologique le coup le plus décisif. L'ouvrage s'ouvre sur sept études de cas de patientes observées à la Salpêtrière dans le service du Professeur Gaston Deny (1847-1923). Méticuleuses et approfondies, ces observations, qui insistent sur la spécificité de la pensée des malades et de leur langage, mettent d'emblée à mal la distinction présupposée par Ribot entre les faits et leur interprétation, tout comme la place subordonnée assignée par Dumas à la clinique dans la psychologie : selon Blondel, « *plus les matières que nous étudions sont complexes, plus l'observation des faits, si elle veut être féconde, suppose un effort d'interprétation aussi délicat que nécessaire* » [60].

Transposant à la pathologie mentale les thèses de Lévy-Bruhl (dédicataire de l'ouvrage) sur la mentalité primitive, Blondel défend dans ce livre la thèse d'une étrangeté radicale de la conscience du malade. Ce qui ne tend à rien moins qu'à éliminer le postulat même sur lequel est fondée la méthode pathologique : « *la conscience morbide présente des caractères* sui generis, *[elle] est une réalité psychologique originale, irréductible à celle dont nous avons l'expérience* »[61]. Soutenue devant un jury constitué des philosophes les plus importants à l'époque, cette thèse, qui a un grand retentissement, sera pour Dumas « *une préoccupation scientifique et comme une inquiétude personnelle – accrues l'une et l'autre par l'amitié et par la confiance qu'il avait données à Blondel* »[62]. Ces thèses expliquent aussi en partie l'opposition, farouche mais non dénuée d'humour, de Blondel à la psychanalyse freudienne dont il brocarde les généralisations abusives, caractéristiques, selon lui, des raisonnements du neurologue viennois et de ses adeptes[63].

Une autre particularité de la psychologie de Blondel tient à l'importance dans son œuvre du dialogue avec la sociologie et avec l'histoire (c'est un proche ami de Lucien Febvre et de Marc Bloch à Strasbourg) et à sa tentative de fonder une psychologie collective (*Introduction à la psychologie collective*, 1928) : un aspect qui l'éloigne de la tradition de psychologie « physiologique » de Ribot et de Dumas[64]. Contrairement à d'autres philosophes-médecins après lui, il n'en reste pas moins un très ferme défenseur de la formation médicale des psychologues s'occupant de psychopathologie[65].

[60] Blondel 1913, p. 1.
[61] Blondel 1913., p. 247.
[62] Meyerson 1946, p. 8.
[63] Blondel 1924, Febvre 1939, p. 37, Ohayon 1999, p. 97-102.
[64] Febvre 1939, Hirsch 2016.
[65] Blondel 1925, p. 355-358.

Henri Wallon (1879-1962)

Il est peut-être, de tous les philosophes-médecins de l'entre-deux-guerres, celui qui accèdera à la plus grande notoriété du fait, notamment, de son engagement politique auprès de la SFIO puis du PCF auquel il adhère en 1942. Son domaine de recherche est plus spécialisé que ses prédécesseurs puisque ses travaux s'orientent très vite vers la psychologie de l'enfance normale et pathologique. Il fonde en 1922 un « laboratoire de psychobiologie de l'enfant » dans une école communale de Boulogne-Billancourt où il étudie, dans leur milieu, les psychismes infantiles dégradés ; une institution qu'il transfère en 1927 à l'EPHE en tant que nouveau directeur d'études. Dans les années 1930, il est chargé par son ami Lucien Febvre de coordonner l'ambitieux tome 8 de *l'Encyclopédie française* consacrée à la « La vie mentale », destiné à donner un « tableau d'ensemble du développement psychique de l'homme, d'un bout de sa carrière à l'autre ». En 1937, fort de son expertise reconnue en psychiatrie infantile, partisan actif de d'une rénovation de l'éducation dont les propositions s'accordent avec le progressisme revendiqué du Front populaire, il élu professeur au Collège de France[66].

Son travail sur l'évolution de la conscience chez les « enfants turbulents » (titre de sa thèse de Lettres) ouvre également la voie à une psychologie « appliquée », la psychologie de l'éducation. Communiste et résistant, Wallon est en charge de l'Education nationale à la Libération et il dirigera une réforme de l'enseignement importante de l'immédiat après-guerre, le plan Langevin-Wallon qui devait permettre à tous les enfants « d'épanouir pleinement leur personnalité ». Militant de l'Education nouvelle, il a cherché à comprendre l'intrication des conditions biologiques et sociales dans le développement de l'enfance, conçue comme une génétique de l'homme adulte[67].

Du point de vue de son rapport à la tradition psychopathologique, comme Blondel, il insiste sur la dimension sociale de la vie psychologique, mais il s'oppose à la thèse de *La conscience morbide* d'une hétérogénéité radicale entre le normal et le pathologique – ou entre l'enfant et l'adulte (conformément au projet même d'une psychologie génétique). [68]

Georges Poyer (1884-1958)

[66] Carroy, Ohayon, Plas 2017, p. 493-495.
[67] Lagache 1965.
[68] Carroy, Ohayon, Plas, p. 162 ;

Très proche élève de Dumas, qui « tînt beaucoup à ce que ce fut lui qui occupa la chaire de psychologie pathologique » à la Sorbonne après la mort de Blondel de 1940 à 1954[69]. Il continuera également après eux la tradition des présentations de malade à Sainte-Anne. Il fut le tuteur de Michel Foucault qui suivit ses cours[70]. Bien que la rédaction du *Journal de psychologie normale et pathologique* ait regretté dans sa nécrologie le fait que « son œuvre écrite ne fut pas celle qu'on aurait pu attendre de lui », ses contributions lors du Jubilé de 1939 et dans un numéro de *l'Année psychologique* de 1949, sur lesquels nous reviendrons en conclusion, portent un regard très pertinent sur sa discipline et sur son évolution.

André Ombredane (1898-1958)

Probablement le plus impliqué dans la médecine proprement dite de la lignée : spécialisé en neurologie, il soutient en 1929 sa thèse de médecine sur les troubles mentaux dans la sclérose en plaque. « Elève chéri de Dumas » dont il fut l'assistant à la Sorbonne, il devient interne à Sainte-Anne (1930-1933) : « soucieux de recherche en plein milieu hospitalier », il donne cours et ouvre une consultation au service de neurologie de Bicêtre où il s'intéresse surtout à la pathologie du langage et à la perversion de ses formes symboliques. Il publie en 1929 un important article sur le « langage » qui paraît dans la *Revue philosophique* et qui sera repris dans le *Nouveau traité de psychologie* (1933). Il devient par la suite directeur adjoint du laboratoire de psychobiologie de l'enfant dirigé par Wallon à l'EPHE. En 1947, il soutient sa thèse de lettre sur l'aphasie et l'élaboration de la pensée explicite. Il y étudie la désintégration pathologique dans le langage enfantin. En 1949, il est appelé à la chaire de psychologie de l'Université Libre de Bruxelles où il développe un laboratoire[71].

Sous son impulsion (il poursuit des travaux sur la psychologie du travail et la psychotechnique), la psychologie appliquée connaît en France un nouveau développement dans cette période des années 1950, avant sa disparition prématurée à l'âge de 60 ans qui marque « l'interruption brutale d'une œuvre en plein épanouissement ». A partir de 1955, il donne chaque hiver des conférences aux étudiants de philosophie de l'Ecole normale où il anime un « séminaire de psychologie »[72]. A ce titre, il a entretenu des rapports avec le jeune Foucault qui le prend comme référent et le consulte. Lorsqu'en 1955 Foucault apprend qu'il risque de ne pas être reconduit à un poste de chargé de cours, il déclare en privé à un ami : « *si*

[69] *Journal de psychologie*. Rédaction, 1958a, p. 569.
[70] Eribon 1989, p. 62.
[71] Bresson 1958, p. 543-544, *Journal de psychologie*. Rédaction, 1958b, p. 569-570.
[72] Schuhl 1959, p. 279.

l'Ecole ne fait rien pour moi, j'irai peut-être travailler avec Ombredanne [sic] qui m'apprendra infiniment de choses »[73].

Daniel Lagache (1903-1972)

Protagoniste-clef d'une importante redéfinition intellectuelle et institutionnelle de la psychologie dans l'Après-guerre, Lagache peut paradoxalement être considéré comme le fossoyeur, à son corps défendant, de la tradition que nous avons présentée. Rapidement orienté par Dumas vers la psychopathologie à la fin des années 1920, il soutient une thèse de médecine sur les hallucinations en 1934. Entre 1935 et 1937, il occupe la fonction de chef de clinique à Sainte-Anne, dans le service du professeur Henri Claude (1869-1945), l'un des premiers patrons de la neuropsychiatrie française à adopter une attitude favorable envers de psychanalyse. En 1937, Lagache devient membre titulaire de la *Société Française de Psychanalyse* et il succède à Blondel à la faculté de Strasbourg. A ce titre, il choisit de quitter la carrière médicale et il entame à la faculté des Lettres un renouvellement de l'enseignement de la psychologie scientifique orienté vers la phénoménologie et la psychanalyse.

Coopté dans cette même période par Wallon pour participer au tome 8 de *l'Encyclopédie Française* (1938), le jeune Lagache est notamment chargé d'un article sur la « méthode pathologique » dans lequel il fait référence à Blondel. Comme ce dernier, et contrairement à la perspective soutenue par Dumas, il y insiste sur l'originalité du vécu pathologique de l'individu dans l'expérience de la maladie, originalité qu'une optique phénoménologique et aussi psychanalytique serait en mesure de mieux comprendre. Un positionnement philosophique que prend soin de reconnaitre par deux fois (en 1943 et en 1951) son ancien condisciple à l'ENS, Georges Canguilhem, qui adopte aussi ces thèses.[74]

Dans l'après-guerre, après avoir soutenu sa thèse de lettres sur « la jalousie amoureuse » en 1947, il est nommé à la Sorbonne à la chaire de psychologie générale, non sans frictions avec les psychologues expérimentaux. A ce titre, il devient le premier psychanalyste à l'université française. Sa leçon inaugurale intitulée « l'unité de la psychologie », dans laquelle il cherche à la fois à définir le champ et à asseoir sa légitimité, est emblématique de son œuvre à venir fondée sur le développement de ce qu'il nomme la « psychologie clinique ». Définissant la psychologie comme l'étude des interactions entre un organisme et son milieu, Lagache appelle psychologie *clinique* l'attitude méthodologique consistant à se centrer sur l'étude approfondie du sujet individuel (malade ou sain), dans une perspective à la fois

[73] Eribon 1989, p. 63, 93, Bert et Basso (dir.) 2016, p. 121-122.
[74] Braunstein 1999, p. 183.

compréhensive et rééducative. Le champ d'étude combine donc des préoccupations théoriques et pratiques : il s'agit d'examiner comment l'individu réagit aux situations qu'il vit et de l'aider à s'ajuster ou à se réadapter à son contexte. En 1949 (devant le groupe des médecins de l'*Evolution psychiatrique* quelque peu inquiets à l'idée d'un psychologue clinicien qui empiéterait sur le domaine du psychiatre), il définit de la façon suivante l'objectif de la psychologie clinique : « conseiller, guérir, éduquer ou rééduquer »[75]. Selon lui, la méthode clinique a la légitimité pour s'emparer d'un nouveau domaine d'application : l'enfance inadaptée et l'éducation surveillée. Son outil, précise-t-il, est le diagnostic au moyen des « techniques des tests » : examens cliniques, tests projectifs, observations des patients en situation, morphopsychologie, psychodrame, graphologie et psychanalyse. C'est ce projet d'une psychologie clinique appliquée qui déclenche les foudres de Canguilhem (jusqu'alors plutôt proche de Lagache) dans « *Qu'est-ce que la psychologie ?* ».

D'un point de vue institutionnel, Lagache contribue largement à promouvoir une nouvelle profession, celles des psychologues cliniciens, par son rôle dans la création d'une licence spécialisée en psychologie en 1947. Désormais dissociée du socle de la philosophie comme de l'exercice de la médecine, la psychologie acquiert, par ce nouveau diplôme, une existence académique indépendante, une formation propre et, plus tard, un statut juridique (1985). Cette formation annonce la « massification et prolétarisation » de la psychologie en tant que discipline universitaire. De ce fait, on peut dire que Lagache est celui qui entérine la disparition du modèle élitiste du psychologue normalien, agrégé de philosophie et médecin[76]. De manière cohérente, Lagache est aussi « l'un des tenants les plus résolus de l'ouverture aux non-médecins de l'exercice de la psychanalyse »[77].

En ce sens, Lagache est l'artisan d'une réorientation radicale de la tradition de recherche des philosophes-médecins et des philosophes-psychologues: si la lignée des philosophes-médecins continue après-guerre (Canguilhem, Dagognet, Anne Fagot-Largeault…) elle ne forme plus des « psychologues ». La création d'une psychologie indépendante à l'université contribue également, dans une certaine mesure, à éloigner les philosophes s'intéressant à la psychologie de la faculté de médecine : les normaliens agrégés de philosophie pourront désormais s'inscrire en psychologie (Anzieu), ou même, pour certains d'entre eux, et non des moindres, y enseigner (Foucault, Merleau-Ponty).

Juliette Favez-Boutonier (1903-1994)

[75] Lagache 1949, p. 160, Ohayon 2006.
[76] Carroy, Ohayon 1999, p. 196.
[77] Anzieu 1974, p. 110.

On pourrait l'avoir oubliée puisqu'elle n'est jamais évoquée dans les textes de célébrations les plus tardifs de cette tradition de philosophes-médecins, bien qu'elle ait été docteur en médecine en 1938 et docteur ès Lettres en 1945. Une omission due au fait que ces récits étaient faits par des personnalités universitaires installées, selon des logiques de loyautés encore vécues comme exclusivement masculines[78]. Si elle n'est pas normalienne, Juliette Boutonier est l'une des premières femmes à obtenir l'agrégation de philosophie en 1926[79]. Par son parcours institutionnel, les lieux de savoirs qu'elle a animés et où elle a enseignés, mais aussi et surtout par le projet scientifique et philosophique qu'elle a porté et perpétré, elle appartient de plein droit à cette tradition.

Professeur de philosophie en lycée et diplômée de médecine, elle est nommée à Paris et se rapproche de Lagache au milieu des années 1930, aux côtés duquel elle s'initie à la psychanalyse et prend part à son implantation. Après-guerre, compte tenu de sa formation et de sa légitimité acquise par sa thèse sur « l'Angoisse » soutenue en 1945, elle est appelée, avec le soutien de Lagache, à lui succéder à la faculté de Strasbourg. C'est à ce titre qu'en 1955, à l'invitation de Bachelard, elle donne devant les membres de la *Société Française de Philosophie,* une conférence sur « Psychanalyse et philosophie ». Alors même que l'école psychanalytique ne dispose encore que de peu de reconnaissance intellectuelle chez les philosophes, elle se propose de « lever les malentendus » qu'ils pourraient nourrir à l'égard des doctrines de Freud[80]. A ses yeux, la psychanalyse est un travail philosophique de connaissance de soi et d'autrui qui édifie de ce fait une nouvelle théorie du sujet incarné. La même année, elle est élue à la Sorbonne à la chaire de psychologie générale occupée jusqu'ici par Lagache (ce dernier occupe désormais la chaire de psychologie pathologique laissée vacante par Poyer) et elle y fonde en 1959 un laboratoire de psychologie clinique.

Autant de jalons vers une importante contribution intellectuelle et institutionnelle dans les années à venir : elle s'engage dans le développement de la psychologie clinique[81], qui se voit sanctionné par le certificat de psychologue clinicien (malgré l'opposition des psychiatres), et qu'elle institue dans une farouche opposition à l'égard des psychologues expérimentalistes, deux projets qu'elle juge « inconciliables », et même à l'égard de la psychométrie défendue par Lagache. Après 1968, elle fonde l'U.E.R de sciences humaines cliniques de Censier, le premier laboratoire français de psychologie clinique, un Centre qu'elle voulait séparé de la

[78] Signalons ici la remarque de M. Pierre Pellegrin, lors du colloque de 2015, qui s'est remémoré avoir assisté, lorsqu'il était étudiant, à des présentations de malades par J. Favez-Boutonier.
[79] La relative généralisation des candidatures féminines (et de leurs réussites) à l'agrégation de philosophie date du début des années 1920. Voir Chervel 1993, p. 196-197.
[80] Favez-Boutonier 1955, Ohayon 1999, p. 380-382.
[81] Favez-Boutonier 1966.

médecine et de la psychologie expérimentale[82]. De ce fait l'unité de la psychologie défendue par Lagache (qui récuse la formation psychologique de masse qui se met en place à Censier) vole en éclat. Favez-Boutonier promeut ainsi une orientation résolument anti-expérimentaliste, combinant la psychanalyse et la phénoménologie, qui va gagner à la même époque les philosophes français.

Vers d'autres usages de la maladie mentale en philosophie ?

En incarnant le programme de recherche conçue par Ribot puis Dumas, la seconde génération de philosophes-médecins a donc aussi contribué à infléchir leur projet philosophique et même à le périmer : remise en cause de la continuité entre le normal et le pathologique (Blondel et Lagache, avant Canguilhem), promotion d'une psychologie plus spécialisée et appliquée (pédagogie, psychotechnique, criminologie etc.) qui s'oppose à la conception que Ribot ou Dumas se faisaient de la psychologie comme science généraliste et « désintéressée » et, surtout, fin du modèle du philosophe-médecin pour la formation des psychologues (Lagache, Favez-Boutonier).

Une autre critique qui se fait jour au sein de la seconde génération des psychologues-médecins concerne l'usage qui peut être fait de la pathologie mentale dans la formation des philosophes et des psychologues. Dès 1938, dans sa contribution sur la « Méthode pathologique » du tome 8 de *l'Encyclopédie française*, Lagache formule une critique décisive de la méthode pathologique comme une expérimentation naturelle :

> « […] *en son essence, la psychologie pathologique n'est pas expérimentale et n'a qu'une analogie limitée avec l'expérimentation* […] *un caractère essentiel de l'expérimentation est d'être accomplie « en des circonstances bien déterminées » suivant la formule que Ribot applique à l'expérimentation naturelle que serait la maladie. Or, rien n'est plus mal connu que les conditions dans lesquelles la Nature institue ces expériences, les maladies mentales.* […] *La physiopathologie, l'anatomie pathologique en sont obscures.* […] *Dire que la méthode pathologique est une expérimentation réalisée par la nature n'est qu'une image ».* [83]

Quelques années avant la thèse de Canguilhem, Lagache tire de cette critique une compréhension renouvelée, inspirée par la phénoménologie, de la maladie comme structure mentale globalement altérée. Dix ans plus tard, dans l'*Unité de la psychologie*, il écrira que : « […] *ce qui intéresse [le psychologue], ce n'est pas la pathologie mentale* […]*, ce n'est même pas l'exploitation psychologique du désordre « mental » comme l'entendait l'ancienne*

[82] Gagey 1996.
[83] Lagache, 1938, p. 260-261.

psychologie pathologique des maladies de la mémoire, du langage ou de la personnalité [allusion aux trois ouvrages éponymes de Ribot], c'est l'être humain en tant qu'il est porteur d'un problème, et d'un problème mal résolu »[84].

On dispose d'un autre témoin particulièrement éclairant pour mesurer le chemin parcouru par cette seconde génération de psychologues-médecins en la personne de Georges Poyer, titulaire, après Dumas et Blondel, de la chaire de psychologie pathologique de la Sorbonne. En 1939 déjà, dans le volume du Jubilé, celui-ci s'étonnait de la naïveté de la notion de « faits » invoquée par Ribot et il soulignait la différence entre la « méthode pathologique » livresque de ce dernier et la confrontation à la clinique psychiatrique en première personne. Dans un article écrit en 1949 (après la mort de Dumas), significativement intitulé « L'enseignement de la psychologie pathologique et la culture générale », Poyer, évoquant ses démonstrations cliniques à Sainte-Anne, prend ses distances avec le rôle que la « méthode pathologique » classique assignait à l'observation des malades. Comme Blondel et Lagache, il met l'accent sur le contact avec l'individualité des patients :

> *« On a l'impression de pénétrer dans un monde entièrement nouveau et dont les lois sont radicalement différentes de celles que nous connaissons* […]. *Aussi le spécialiste éprouve-t-il un grand attachement pour la personnalité si curieuse de ses clients, et la société des normaux finit-elle par lui sembler, par comparaison, un peu fade* […]. »[85]

Les patients, selon Poyer, ne sont jamais réductibles à la manifestation d'une loi psychologique. Il est donc logique que l'utilité de l'enseignement clinique pour les philosophes et les psychologues ne se justifie plus pour lui par le modèle du grossissement ou de l' « expérimentation naturelle » :

> « *Les faits que nous présente [la pathologie mentale] peuvent être interprétés de façon très diverse. On y a vu parfois un grossissement des faits normaux.* […] *Il y a une part de vérité dans cette conception. Toutefois, elle ne s'applique qu'à une petite partie des faits pathologiques.* […]. *Mis en face de ce monde si nouveau et si profondément différent du monde auquel il est habitué, l'étudiant de psychologie pathologique apprend peu à peu à adopter une attitude nouvelle. Il ne s'agit plus ici d'obéir aux impulsions traditionnelles que l'usage, la logique nous ont appris à employer dans nos contacts avec les hommes. Il convient de tenter de nous placer au point de vue du malade* […] »[86]

[84] Lagache 1949, p. 33-34.
[85] Poyer 1949, p. 642.
[86] Poyer 1949, p. 642, 644.

A rebours de la méthode pathologique canonique, Poyer voit la clinique comme quelque chose qui oblige l'observateur à se décentrer et à changer de perspective. On voit poindre ici un regard presque « ethnographique » sur le patient, qui n'est pas sans rappeler celui que Lévi-Strauss porte à la même époque sur les « sauvages »[87]. Dégagée de sa valeur de positivité, la clinique apparaît désormais à Poyer comme un instrument de « culture générale » humaniste, susceptible d'élargir les idées de l'observateur et même de sensibiliser le grand public à la maladie mentale pour conduire à une meilleure intégration des malades mentaux dans la société :

> « […] *la thérapeutique idéale des malades mentaux comportera dans l'avenir non seulement leur rééducation personnelle comme cela se fait aujourd'hui, mais aussi la rééducation du public, l'attitude actuelle de celui-ci étant souvent la cause des difficultés que rencontre le sujet à se mouvoir d'une façon correcte dans le monde social. C'est donc* […] *une des tâches que se propose l'enseignement de la psychologie-pathologique présenté à un public plus large que celui des étudiants en médecine, proprement dits.* »[88]

Indissociablement épistémologique et éthique, la critique de Poyer indique ainsi la voie d'autres usages possibles de la pathologie dans la formation des philosophes, des psychologues et du grand public en général.

Par-delà les évolutions ou divisions que nous venons d'indiquer au sein de la lignée des philosophes-médecins, nous souhaitons pour conclure revenir sur l'importance de cette tradition philosophique prise dans son ensemble : une importance largement minorée par l'anti-psychologisme structurel de la philosophie française de l'après-guerre. A rebours de l'illusion rétrospective qui voudrait que l'on considère aujourd'hui ces personnages comme autant de « psychologues » (au sens qui est actuellement donné à ce mot dans le monde académique ou professionnel), il faut souligner à quel point la plupart de ces auteurs (par leur éducation, leurs références et surtout par les postes-clefs qu'ils occupent dans l'enseignement supérieur) appartiennent de plein droit à la philosophie française de la période étudiée. Il faut également insister sur la centralité de cette tradition dans la formation des philosophes de

[87] Lévi-Strauss, 1955, p. 11-15 A la même période, l'injonction philosophique à la positivité faite aux philosophes prend une autre tournure. Ce dont témoigne cette réflexion de L. Febvre en 1938. : « M. Jacques Soustelle, s'il avait eu vingt ans en 1900, aurait fait sa médecine pour nous donner une thèse valable de psychologie pathologique. […] Comme il a eu vingt ans vers 1930, il a fait tout autre chose. Il s'est laissé attiré par ces études d'ethnographie qu'ont rendu séduisantes des influences diverses – celle de notre maître Lucien Lévy-Bruhl, celle du grand animateur qu'est Paul Rivet, celle de Mauss également […] », cité par Hirsch 2016 p. 312.

[88] Poyer 1949, p. 645.

l'après-guerre : Canguilhem, Merleau-Ponty, Sartre, Aron, Lévi-Strauss, Foucault, Levinas et bien d'autres suivront les enseignements de ces philosophes-médecins et leurs présentations de malades. Le poids de cette tradition explique aussi l'investissement philosophique tout à fait singulier de la maladie mentale et nerveuse par les philosophes français (Merleau-Ponty, Sartre, Foucault), qui ne s'explique pas seulement par l'influence de la psychiatrie phénoménologique allemande ou de la psychanalyse, mais aussi par l'enseignement dispensé par les philosophes-médecins aux jeunes philosophes et l'expérience qu'avaient ceux-ci des présentations de malades. Dans le détail, il serait notamment aisé de montrer ce que la conception canguilhemienne de la nature de la maladie doit aux thèses antérieures de Blondel ou Lagache sur la maladie mentale, ou de mettre en évidence les emprunts que fait Sartre dans l'*Esquisse d'une théorie des émotions* à la psychologie affective de Ribot et de Janet. En dépit des critiques que la génération des philosophes de l'après-guerre va adresser à la psychologie en général, on peut se demander dans quelle mesure certains de ces philosophes n'ont pas réalisé à leur manière, à travers leur intérêt soutenu pour les phénomènes psychopathologiques, leur appétit pour le « concret », et leur discussion informée des psychologues, l'injonction de Ribot à renouveler la philosophie au contact des faits.

Stéphanie Dupouy (Université de Strasbourg)
Thibaud Trochu (Centre Alexandre-Koyré, EHESS/ LabEx Hastec)

ANNEXE 1 : **LES « NORMALIENS-PHILOSOPHES-MEDECINS »**[89]

Pierre Janet (1859-1947)

ENS, 1879-1882. Agrégation, 1882.
Doctorat ès Lettres, 1889, *L'automatisme psychologique.*
Doctorat de Médecine, 1893, *L'état mental des hystériques.*
1882-1897, professeur aux lycées du Havre, au Collège Rollin, aux Lycées Louis-Le-Grand et Condorcet
Chargé de cours à la Sorbonne. Présentation de malades pour les étudiants, 1890-1895
Maître de conférences à la Sorbonne, 1897
Directeur du laboratoire de psychologie pathologique de la Salpêtrière, 1890-1910.
Professeur de psychologie expérimentale et comparée au Collège de France, 1902-1934.

Georges Dumas (1866-1946)

ENS, 1886-1889. Agrégation, 1889.
Etudiant à la faculté de médecine, 1888-1894.
Professeur de philosophie au Collège Chaptal, 1894-1902.
Doctorat de Médecine, 1894, *Les états intellectuels dans la mélancolie*
Chef du laboratoire de psychologie de la clinique des maladies mentales de la Faculté de Médecine (l'hôpital Sainte Anne), 1897- 1937.
Doctorat ès Lettres, 1900, *La tristesse et la joie.*
Médecin psychiatre sur le front, 1915-1917.
Chargé de cours à la Sorbonne, à la chaire de psychologie expérimentale, 1902-1912
Chaire de psychologie pathologique à la Sorbonne, 1913-1937

Gabriel Revault-d'Allonnes (1872-1949)*

Agrégation, 1897.
Professeur de philosophie au lycée d'Auch
Doctorat ès Lettres, 1908, *Psychologie d'une religion. Guillaume Monod (1800-1896): sa divinité - ses prophètes - son église.*
Doctorat de Médecine, 1911, *L'affaiblissement intellectuel chez les déments : étude clinique par la méthode d'observation expérimentale.*
Médecin psychiatre en France et en Argentine

Charles Blondel (1876-1939)

ENS 1897-1900. Agrégation 1900.
Doctorat de Médecine, 1906 *Les automutilateurs.*
Doctorat ès Lettres, 1913, *La conscience morbide* .
Professeur de psychologie expérimentale à la faculté de Lettres de Strasbourg, 1919-1937
Fait en même temps des démonstrations cliniques à l'hôpital Stephansfels de Brumath, près de Strasbourg
Maître de conférences en psychologie pathologique à la Sorbonne, 1937-1939.

Henri Wallon (1879-1962)

ENS 1899-1902, Agrégation 1902
Professeur de philosophie au lycée de Bar-Le-Duc (1902-1903).
Doctorat de Médecine, 1908, *Le délire de persécution.*

[89] Signalons, parmi les médecins morts à la guerre : Léon Barat, Agrégation 1906, Jean Dagnan-Bouveret, Agrégation 1906. Ces auteurs contribuent néanmoins à la première édition du *Traité de psychologie*.

Assistant au laboratoire d'histologie de l'EPHE (1908-1910) puis à la consultation de Bicêtre, puis à la Salpêtrière.
Doctorat ès Lettres, 1925, *L'enfant turbulent.*
Consultation pour enfants anormaux (1919-1927), et de 1928 à 1939 à Boulogne.
Chargé de cours à la Sorbonne (1920-1927 et 1932-1937)
Directeur d'étude à l'EPHE, Laboratoire de psychobiologie de l'enfant (1927-1937).
Professeur au Collège de France, 1937-1949 : chaire de « Psychologie et éducation de l'enfance »

Georges Poyer (1884-1958)

ENS 1905-1908. Agrégation, 1908.
Doctorat de Médecine, 1913, *Contribution à la pathologie du sommeil, le sommeil automatique.*
Doctorat ès Lettres, 1921, *Les problèmes généraux de l'hérédité psychologique.*
Professeur à la Faculté de Lettres de Montpellier, 1922
Chaire de psychologie pathologique à la Sorbonne, 1940-1955

André Ombredane (1898-1958)

ENS 1919. Agrégation 1922.
Doctorat de Médecine, 1929 *Les troubles mentaux de la sclérose en plaque.*
Directeur adjoint du laboratoire de psychologie de l'enfant à l'EPHE. (Directeur : Wallon)
Neurologue, psychiatre et psychologue.
Chargé de consultation à Bicêtre (laboratoire de pathologie du langage).
1939, chaire de psychologie à l'Université de Rio de Janeiro, Brésil.
1947, fondateur et directeur du Centre d'études et de recherches psychotechniques du ministère du Travail pour la formation de la main d'œuvre.
Doctorat ès Lettres, 1947, *L'aphasie et l'élaboration du langage explicite* (publié en 1950)
Professeur à l'université de Bruxelles, 1949-1958.
1955, Laboratoire de psychologie de l'Ecole normale supérieure.

Daniel Lagache (1903-1972)

ENS 1924-1927, Agrégation 1928.
Doctorat de Médecine, 1934, *Les hallucinations verbales et la parole*
Chargé de cours à la faculté des lettres de Dijon (1930) (ne garde pas le poste)
Chef de clinique à l'hôpital Sainte-Anne, service du Prof. H. Claude. (1935)
1937, devient membre titulaire de la Société psychanalytique de Paris
Maitre de conférences en psychologie à l'université de Strasbourg, 1937
Doctorat ès Lettres, 1947, *La jalousie amoureuse, psychologie descriptive et psychanalyse*
1947, professeur de psychologie pathologique à la Sorbonne.
1956, professeur de psychologie générale à la Sorbonne.

Juliette Favez-Boutonier (1903-1994)*

Agrégation, 1926
Professeur aux Lycées de Chartres puis Dijon
Doctorat de Médecine, 1938, *La notion d'ambivalence*
Doctorat ès Lettres, 1945, *L'angoisse.*
1946, Direction médicale du centre psychopédagogique Claude Bernard
1946, Professeur à la faculté de lettres de Strasbourg
1956, chaire de psychologie générale à la Sorbonne.
1959, Fondation du laboratoire de psychologie clinique à la Sorbonne
1968, création (avec J. Gagey, C. Prévost et P. Fédida) de l'UER des sciences humaines et cliniques à l'université Paris 7 Censier.

ANNEXE 2 : **Les lieux de savoir liés à cette tradition des philosophes-médecins:**

- Charges de cours et chaires à la Sorbonne occupées par les philosophes-médecins et la plupart du temps créées pour eux :
    - Chaire de « psychologie expérimentale » : Ribot (chargé de cours 1885-1888) puis Janet (1898-1902) puis Dumas (chargé de cours : 1902-1912 ; titulaire : 1912-1937)
    - Chaire de « psychologie pathologique » : Ch. Blondel (1937-1939), G. Poyer (1940-1954), D. Lagache (1955-)
    - Chaire de psychologie: après H. Delacroix (1919-1937), Pradines (1939-41) puis P. Guillaume (1941-46) qui ne sont pas médecins, cette chaire sera occupée par D. Lagache (1947-55), puis J. Favez-Boutonnier (1955-)
    - Charge de cours de H. Wallon (1920-1927)

Les deux premières chaires ont été réservées aux philosophes-médecins, la 3e étant partagée entre philosophes-médecins et philosophes non-médecins.

- Les chaires du Collège de France
    - Chaire de « psychologie expérimentale et comparée » : Ribot (1888-1902) puis Janet (suppléant : 1895-1902 ; titulaire : 1902-1934)
    - Chaire de « psychologie et éducation de l'enfant » : Wallon (1937-1949)
- Ecole Pratique des Hautes Etudes
    - Laboratoire de psychobiologie de l'enfant créé par Wallon (1927)

- Postes en Faculté de médecine :
    - Laboratoire de psychologie de la clinique des maladies mentales de la Salpêtrière (Janet, 1889-1912)
    - Laboratoire de psychologie expérimentale de la clinique des maladies mentales de Sainte-Anne (Dumas, 1897-1937)

Références bibliographiques :

Ackerknecht, Erwin, 1986, *La médecine hospitalière à Paris (1794-1848)*, Paris, Payot.

Anzieu, Didier, 1974, « Daniel Lagache », *Annuaire de l'association amicale des anciens élèves de l'Ecole normal supérieure*, p. 108-111.

Bert, Jean-François, Basso, Elisabetta (dir.), 2015, *Foucault à Münsterlingen. A l'origine de* l'Histoire de la folie, Paris, Editions de l'EHESS.

Blondel, Charles, 1913, *La conscience morbide. Essai de psychopathologie générale*, Paris, Alcan.

- 1924, *La psychanalyse*, Paris, Alcan.
- 1925, « Psychologie pathologique et sociologie », *Journal de psychologie normale et pathologique*, p. 326-359.

Braunstein, Jean-François, 1990, « L'école française de philosophie de la médecine », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, n°74, p. 35-44.

- 1999, « La critique canguilhemienne de la psychologie », *Bulletin de psychologie*, t. 52/2, p. 181-190.

Bulletin de psychologie [rédaction], 1996, « Hommage à Juliette Favez-Boutonier » (avant-propos de Claude Revault d'Allonnes), *Bulletin de psychologie*, n° 423, t. 49, fasc. 4-8

Bresson, François, 1958, « André Ombredane (1898-1958) », *Journal de psychologie normale et pathologique*, p. 543-544.

Brooks III, John, « Philosophy and Psychology at the Sorbonne, 1885-1913 », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol. 29, 1993, p. 123-145.

Canguilhem, Georges, [1943], *Essai sur quelques problèmes concernant le normal et le pathologique*, Publications de la Faculté de Lettres de Strasbourg *;* 1999, *Le normal et le pathologique*, 8e édition, Paris, PUF.

- 1958, « Qu'est ce que la psychologie ? », *Revue de métaphysique et de morale*, repris dans *Cahiers pour l'analyse*, puis dans *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*, Vrin, 1968, 7e éd., 1994, p. 365-381.
- 2011, *Œuvres complètes* t. 1. *Ecrits philosophiques et politiques*, J-F. Braunstein et Y. Schwartz (éd.), Paris, Vrin, 2011.
- 2015, *Œuvres complètes* t. 4, *Résistance, philosophie biologique et histoire des sciences, 1940-1965*, éd. critique et introduction par C. Limoges, Paris, Vrin.

Carroy Jacqueline, Ohayon, Annick, 1999, « L'unité de la psychologie dans l'œuvre de Daniel Lagache. Idéal scientifique et compromis politique », *Bulletin de psychologie*, t. 52/2 p. 191-202.

- 2016, « Psychologie des sentiments et mémoire affective. De Ribot à Proust », *Revue philosophique*, p. 509-540.

Carroy Jacqueline, Ohayon, Annick, Plas, Régine, 2006, *Histoire de la psychologie en France (XIXe-XXe siècles)*, Paris, La Découverte.

- 2017, « Usages, extensions et masques de l'intitulé « psychologie » au Collège de France », in W. Feuerhahn (dir.), *La politique des chaires au Collège de France*, Paris, Collège de France / Belles-Lettres, p. 481-502.

Carroy, Jacqueline, Plas, Régine, 1995, « Dreyfus et la somnambule », *Critique*, janvier-février, vol. 572/573, p. 36-59.

- 2000, « How Pierre Janet used Pathological Psychology to save the Philosophical Self?», *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol. 36, n°3, p. 231-239.

Carroy, Jacqueline, Feuerhahn, Wolf, Plas, Régine, Trochu, Thibaud (eds), 2016, « Théodule Ribot », *Revue philosophique* 4/4.

Centenaire de Théodule Ribot, Jubilé de la psychologie scientifique française (1839-1889-1939), Agen, Imprimerie moderne.

Chappey, Jean-Luc, 2002, *La société des observateurs de l'homme, (1799-1804). Des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Sociétés des études robespierristes.
Chervel, André, 1993, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris, Kimé.
Danzinger, Kurt, 1990, *Constructing the Subject. Historical Origins of Psychological Research*, Cambridge, Cambridge University Press.
Delacroix, Henri, 1924, « Maine de Biran et l'école médico-psychologique », *Bulletin de la société française de philosophie*, p. 51-63.
Déjerine Jules, Gauckler, E ., *Les manifestations fonctionnelles des psychonévroses, leur traitement par la psychothérapie*, Paris, Masson, 1911.
Dumas, Georges, 1900, *La tristesse et la joie*, Paris, Alcan.
- 1908, « Qu'est-ce que la psychologie pathologique ? », *Journal de psychologie normale et pathologique*, vol. 5, p. 10-22.
- 1939a, 1939b, « Th. Ribot », *Revue philosophique*, t.128, p. 5-16 ; repris et modifié dans « Discours de M. Georges Dumas », *Centenaire de Théodule Ribot, Jubilé de la psychologie scientifique française (1839-1889-1939)*, Agen, Imprimerie moderne.
- (dir.), 1923-1924, *Traité de psychologie*, Paris, Alcan, 2 vols.
- (dir.), 1930-1949, *Nouveau traité de psychologie*, Paris, Alcan, 10 vols.

Ellenberger, Henri, 1994, *Histoire de la découverte de l'Inconscient*. Paris, Fayard.
Eribon, Didier, 1989, *Michel Foucault*, Paris, Flammarion.
Fabiani, Jean-Louis, 1988, *Les philosophes de la République*, Paris, Minuit.
- 2010., *Qu'est ce qu'un philosophe français ?*, Paris, EHESS éd.

Favez-Boutonier, Juliette, 1955, « Psychanalyse et philosophie », *Bulletin de la Société Française de Philosophie*.
- 1966, « La psychologie clinique », *Revue de l'enseignement supérieur*.

Febvre, Lucien, 1939, « Nécrologie. Charles Blondel », *Annuaire de l'association amicale des anciens élèves de l'Ecole normal supérieure*, p. 35-39.
Feuerhahn, Wolf, 2016, « De la Sorbonne au Collège de France. Enjeux du titre des chaires de Ribot », *Revue philosophique*, 4/4, p. 477-488.
Foucault, Michel, [1957a], « La psychologie de 1850 à 1950 », *Dits et écrits* t. 1, Paris, Gallimard, 1994, p. 120-136.
- [1957b], « La recherche scientifique et la psychologie », *Ibid.*, p. 137-158.

Garey, J., 1996, « La création de l'U.E.R de sciences humaines et cliniques *Bulletin de psychologie*, », « Hommage à Juliette Favez-Boutonier », n° 423, t. 49, p. 165.
Goldstein, Jan, 1997, *Consoler et classifier. L'essor de la psychiatrie française*, Paris, Empêcheurs de penser en rond.
- 2005, *The Post-Revolutionary Self. Politics and Psyche in France, 1750-1850*, Cambridge, London, Harvard University Press.

Guillaume, Paul, Meyerson, Ignace, 1939, « Charles Blondel (1876-1939) », *Journal de psychologie normale et pathologique*, p. 321-324.
Hirsch, Thomas, 2016, *Le temps des sociétés. D'Emile Durkheim à Marc Bloch*, Paris, Editions de l'EHESS.
Janet, Pierre, 1889, *L'automatisme psychologique*, Paris, Alcan.
- 1919a, *Les médications psychologiques. Etudes historiques, psychologiques et cliniques sur les méthodes de la psychothérapie*, 3 vols, Paris, Alcan.
- 1919b, « Théodule Ribot », *Annuaire de l'association amicale des anciens élèves de l'Ecole normal supérieure*, p. 19-22.

James, William (1902), *La théorie des émotions*. (Traduction et préface de G. Dumas), Paris, Alcan.
[*Journal de psychologie normale et pathologique.* Rédaction], 1947, « Pierre Janet », *Journal de psychologie normale et pathologique*, p. 797-798.
- 1949, « Revault d'Allonnes », *Journal de psychologie normale et pathologique*, p.

- 1958a, « Georges Poyer », *Journal de psychologie normale et pathologique*, p. 569.
- 1958b, « André Ombredane », *Journal de psychologie normale et pathologique*, p. 569-570.

Lagache, Daniel, 1938, « La méthode pathologique », *Encyclopédie française* t. 8, « La vie mentale », Paris, Larousse, 08-6 à 08-8.

- 1949, *L'unité de la psychologie*, Paris, PUF.
- 1965, « Henri Wallon », *Annuaire de l'association amicale des anciens élèves de l'Ecole normal supérieure*, p. 42-46.

Lange, Carl Georg (1896), *Les émotions, Etude psychophysiologique.* (traduction et préface de G. Dumas), Paris, Alcan.

Lenoir, Raymond (ed.), 1957, « Lettres de Théodule Ribot à Alfred Espinas », (1866-1875), *Revue philosophique*, t. 147, p. 1-14.

Levi-Strauss, Claude, 1955, *Tristes tropiques*, Paris, Plon.

Meyerson, Ignace, 1946, « Georges Dumas », *Journal de psychologie normale et pathologique*, p. 7-10.

Moreno Pestana, José Luis, 2006, *En devenant Foucault, sociogenèse d'un grand philosophe*, Paris, Editions du Croquant.

Ohayon, Annick, 1999, *L'impossible rencontre. Psychologie et psychanalyse en France (1919-1969)*, Paris, La Découverte.

- 2006, « La psychologie clinique en France. Eléments d'histoire », *Connexions*, n° 85, p. 9-24.

Parodi, Dominique, 1948, « Nécrologie. Pierre Janet », *Annuaire de l'association amicale des anciens élèves de l'Ecole normal supérieure*, p. 27-30.

Piquemal, Jacques, 1985, « G. Canguilhem, professeur de Terminale. Essais de témoignage », *Revue de métaphysique et de morale*, 90/1, p. 63-83.

Poucet, Bruno, 1999, *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire (1860-1990)*, Paris, CNRS éditions.

Poyer, Georges, 1949, « L'enseignement de la psychologie pathologique et la culture générale », *L'année psychologique*, vol. 50, p. 639-645.

Prévost, Claude, 1973, *La psycho-philosophie de Pierre Janet*, Paris, Payot.

Revault d'Allonnes, Gabriel, 1911, *L'affaiblissement intellectuel chez les déments*, Paris, Alcan.

Ribot, Théodule, 1881, *Les maladies de la mémoire*, Paris, Alcan.

Ribot, Théodule, 1909, *De la méthode dans les sciences*, Paris, Alcan.

Thomas, Pierre-Félix (dir.). 1909, *De la méthode dans les sciences*, Paris, Alcan.

Schuhl, Pierre-Maxime 1959, « André Ombredane », *Revue philosophique*, t. 159, p. 278-280.

Staum, Martin, 1980, *Cabanis, Enlightment and Medical Philosophy in the French Revolution*, Princeton NJ, Princeton University Press.

Swain, Gladys, 1977, *Le sujet de la folie*, Toulouse, Privat.

Vaschide, Nicolas, 1903, « L'enseignement de la psychologie expérimentale en France », *Revue internationale de l'enseignement*, vol. 45, p. 203-214.

Wallon, Henri, (dir), 1938, *La vie mentale*, t. 8, *Encyclopédie française*, L. Febvre (dir.), Paris, Larousse.

- 1946, « La vie et l'œuvre de Georges Dumas », *Annales médico-psychologiques*, n°5, p. 411-431.

Article 2 :

Un professeur de philosophie débutant sous le second Empire

Dans la mémoire de l'institution philosophique, le second Empire a l'image d'un régime politique tracassier, humiliant et liberticide, par contraste avec la III[e] République célébrée comme l'âge d'or de la « liberté du professeur »[90]. Après le coup d'Etat du mois de décembre 1851 et la nomination du ministère Fortoul (1852-1856), la classe de la philosophie est supprimée, ainsi que le concours d'agrégation. On lui substitue un enseignement de « logique » dont le programme est écourté et le poids pédagogique considérablement diminué. Sous cet intitulé, « on livrait », suivant le terme d'un des opposants au régime, l'enseignement philosophique « à la toute puissance du clergé[91] », allié objectif du nouveau régime impérial auquel ses dirigeants souhaitaient déléguer autant que possible les questions d'instruction publique. Prémisses de ce climat, lors du concours d'agrégation de l'été 1851, certains candidats avaient été recalés sur la base d'orientations doctrinales et ainsi écartés de la carrière à laquelle ils prétendaient[92]. Au cours des premiers mois de l'Empire, de nombreux professeurs de philosophie sont révoqués et des cours en Sorbonne suspendus[93]. Par suite de ces premières dispositions, d'autres « mesures vexatoires » sont édictées : lecture des journaux républicains interdite, tutelles renforcées, votes imposés aux professeurs lors des plébiscites et coupe de la barbe exigée etc.

La classe de philosophie et son concours de recrutement seront rétablis en 1863 par le ministre Victor Duruy (1811-1894), Inspecteur général nommé à la suite de la victoire de l'opposition libérale aux élections législatives du printemps. Par cette mesure emblématique, premier acte public de son mandat, Duruy signalait une libéralisation du régime. Les réformes qu'il a engagées pendant les six années passées au ministère (nouvelle organisation du

[90] A. Canivez, *Jules Lagneau, professeur de philosophie. Essais sur la condition des professeurs de philosophie jusqu'à la fin du XIXe*. t. 1. *Les professeurs de philosophies d'autrefois*, Paris, Belles lettres, 1965. p. 178-228 ; P. Gerbod, *La condition universitaire en France au XIXe siècle*, Paris, PUF, 1966 ; J.-L. Fabiani, *Les philosophes de la république*, Paris, Minuit, 1989 ; B. Poucet, *Enseigner la philosophie. Histoire d'une discipline scolaire 1860-1990*, Paris, CNRS Editions., 1999.

[91] A. Canivez 1965, *op. cit*., pp. 179-180. La constitution de 1848 mettait l'enseignement libre sous la tutelle de l'Etat.

[92] Le cas d'Hippolyte Taine est ici emblématique : A . Chervel, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris, Kimé, 1993, pp. 113-116.

[93] Parmi les professeurs révoqués ou suspendus, citons J. Simon, professeur à la Sorbonne, P.-F. Dubois, directeur de l'Ecole normale. Signalons également la révocation des professeurs « israélites » cf. A Canivez, 1865, *op. cit*., pp. 180-181, 190. Cette période « humiliante » a marqué la génération des futurs professeurs et administrateurs de la III[e] République qui voueront le second Empire aux gémonies dans leur récit de la réédification républicaine de l'Instruction publique. Voir, par exemple, F. Buisson (dir.), *Dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette, 1887, articles « Falloux » et « Lycée » ; L. Liard , *L'enseignement supérieur en France*, t. 2, Paris, Armand Colin, 1894, pp. 241-271.

baccalauréat, renforcement du poids de l'examen dans la structuration de la dernière année de l'enseignement secondaire et instauration d'une « composition française sur un sujet de philosophie » (1866) sur laquelle les candidats seraient évalués, il a de fait posé certains des jalons durables de l'enseignement philosophique tel qu'il est encore institué aujourd'hui[94].

Des archives récemment découvertes liées à Théodule Ribot (1939-1916), fondateur de la *Revue philosophique*, permettent de documenter d'une autre façon cette période et ses enjeux philosophiques, sociaux et politiques[95]. Ce sont, d'une part, deux lettres de Ribot adressées en 1866 et 1867 à Léonce Pingaud, un de ses condisciples à l'Ecole normale supérieure dont, à cette date, ils viennent de sortir[96] et, d'autre part, des pièces de son dossier de carrière au Ministère de l'Instruction publique conservé aux Archives Nationales, dont ses trois premiers rapports d'inspection (1866, 1867, 1868), ici reproduits[97]. Le croisement de ces deux types d'archives, de genres très différents par le statut de leur scripteur, le destinataire comme de l'usage (une correspondance privée lacunaire et des documents administratifs confidentiels) fournit une image nuancée de la condition d'un jeune professeur de philosophie sous ce régime perçu comme liberticide. Ces documents renseignent, chacun à leur façon, sur la sociabilité d'un normalien nommé dans un lycée d'une petite préfecture aux marches du second Empire.

Dans ces lettres à son « ancien camarade », Ribot relate ses expériences et ses déboires. On peut y lire sa perception du métier d'enseignant dans ce contexte social et politique, tandis que la lecture des rapports d'inspection, permet de voir comment son travail pédagogique, sa personnalité et son comportement ont été évalués par ses supérieurs hiérarchiques puis transmis directement au Ministre Duruy[98]. Ces archives témoignant de la façon dont un professeur de philosophie débutant s'est inscrit dans l'élite scolaire et administrative d'une petite ville de l'Est de la France offrent un contraste vif entre la liberté

[94] D'où la périodisation choisie par B. Poucet, *op. cit.*, 1999.

[95] Après la publication du numéro de la *Revue* consacré à Théodule Ribot, (J. Carroy, W. Feuerhahn, R. Plas, T. Trochu (dir.), *Revue philosophique* t. 141/4, 2016), deux lettres ont été retrouvées dans le fonds ancien de la Médiathèque de Guingamp, sa ville natale. Nous remercions Madame Mona Bras, conseillère régionale de Bretagne, de nous avoir transmis ces documents, ainsi que Monsieur Goulc'hen Malrieu, directeur de la médiathèque de Guingamp, d'en avoir autorisé la reproduction.

[96] Léonce Pingaud (Dijon, 1841 - Ornans, 1923), agrégé d'histoire en 1867, deviendra professeur d'histoire moderne à la faculté de Lettres de Besançon à partir de 1873. La grande majorité des informations sur les auteurs cités ont été recueillies sur la plateforme: « Ressources numériques en histoire de l'éducation », http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/

[97] Dossier Théodule Ribot, AN, F/17/21608.

[98] Les rapports issus des « tournées » d'inspection sont « à la disposition du ministre ». L'inspecteur général peut être considéré comme le « relais hertzien » qui fait circuler de l'information du sommet à la base et inversement. G. Caplat (dir.), *Les inspecteurs généraux de l'instruction publique. Dictionnaire biographique (1802-1914)*, Paris, INRP/CNRS éd., 1986, p. 116.

de ton des lettres adressées à un ancien condisciple et le style des rapports d'inspection qu'on a pu qualifié « d'un peu désuet, mi-garde champêtre, mi-Quai d'Orsay »[99]

Ces aspects de la carrière de Ribot sont en partie connus par ses lettres à son ami Alfred Espinas (1844-1922) où il se présente en pourfendeur de la philosophie spiritualiste d'Etat, doctrine officielle qu'il s'applique, alors discrètement, à contrer par l'étude des idées scientifiques européennes et des « doctrines modernes » chez Stuart Mill et Spencer, notamment[100]. Car cette philosophie d'Etat n'est pas dissociable d'une série d'injonctions et de pratiques pédagogiques (programme national unique, modèle de la leçon, préparation et sanction du baccalauréat, initiation à la dissertation, etc.) que Ribot a dû mettre en œuvre devant ses élèves et sous le contrôle de ses supérieurs. Ce lien organique entre la philosophie d'Etat, le programme de la classe de philosophie et les conditions sociales d'exercice de cet enseignement (statut du professeur comme « fonctionnaire de l'ordre moral ») a été analysé et dénoncé par Ribot lui-même dix ans plus tard dans un texte sur l'état de la philosophie en France à destination du public universitaire britannique[101]. Cette tension entre obligation professionnelle et conscience philosophique se manifeste-t-elle dans la confrontation entre ces deux lettres privées et les rapports d'inspection de la même période, documents contenant les appréciations du jeune fonctionnaire par sa hiérarchie : l'inspecteur général, le recteur d'académie et le proviseur du Lycée ? Des protagonistes qui sont aussi dépeints dans les lettres ; parfois sous un tout autre jour que celui des solennités publiques de ce régime autoritaire.

Au mois de janvier 1866, Ribot est sorti depuis quatre mois de l'Ecole normale supérieure. Il a échoué au concours de l'agrégation de philosophie lors de sa première tentative en août 1865, malgré le « succès d'estime » prédit par ses professeurs[102]. Il réussit l'année suivante[103]. Après deux mois et demi d'attente d'une affectation « faute de vacance d'emploi », il est nommé par Victor Duruy le 15 décembre 1865 comme chargé de cours au Lycée impérial de Vesoul. Il y accède par le chemin de fer ouvert dix ans plus tôt et débute le 21 décembre. Lorsqu'il rédige sa première lettre, il est en fonction depuis moins de deux semaines : il a commencé ses leçons, rencontré ses 12 élèves, ses collègues, le proviseur et le recteur, mais aussi certaines notabilités locales à l'occasion de la nouvelle année : le préfet, le

[99] O. Roy, « Vive l'Inspecteur ! », *Le doctrinal de sapience*. *Cahiers d'enseignements de philosophie et d'histoire*, n°5, 1978, p. 21.
[100] R. Lenoir (éd.), « Lettres de Théodule Ribot à Alfred Espinas », *Revue philosophique*, t. 147, 1957, pp. 1-14. Voir aussi J. Carroy et al, *op. cit*., 2016, pp. 538-546.
[101] T. Ribot, « Philosophy in France », *Mind*, vol. 2, 1877, pp. 366-386 Ce texte a été traduit en français par S Nicolas et L. Ferrand : « Philosophie et psychologie en France (1877) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2000/1, n°2, pp. 105-123.
[102] Rapport sur Ribot à sa sortie de l'Ecole normale (août 1865), AN, F/17/21608.
[103] 5e sur 5 admis : A. Beurier, A. Penjon, G. Compayré, J-E Alaux.

maire et un général. Le 4 janvier 1866, c'est depuis sa classe de philosophie, pendant que ses élèves « composent des dissertations françaises », qu'il décrit sa nouvelle situation à Léonce Pingaud. La seconde lettre est postérieure de dix-huit mois. Ribot y informe son ami, originaire de l'Est de la France, de la vacance d'une chaire au Lycée de Vesoul qu'il pourrait briguer auprès du ministère afin de se rapprocher des siens. Ribot y dresse le bilan de son travail, de ses lectures et de ses intérêts intellectuels durant l'année écoulée. Il évoque également son inspection, qui s'est bien déroulée selon lui, et un voyage réalisé avec un autre condisciple au printemps, pour finir sur les perspectives d'un autre voyage de plus grande ampleur pendant l'été en Italie.

Le dossier de carrière de Ribot présente aussi un intérêt historique sur plusieurs aspects. Sur la condition sociale et économique d'un professeur de philosophie à l'époque, d'abord, on constate la surveillance étroite du fonctionnaire par ses supérieurs, puisqu'on « prend des renseignements » sur le nouveau recruté. On y évalue sa « tenue », sa « conduite », son « caractère » et on demande de rapporter « s'il se livre à des occupations étrangères à ses fonctions ? ». Ribot mentionne toutefois la bienveillance du recteur, alors censé servir d'agent de renseignements politiques[104], qui intercède en sa faveur auprès du ministère et qui est l'auteur des trois appréciations très positives à son égard. En juin 1866, le recteur le décrit comme, « *grave, sérieux, dévoué à ses devoirs* ». Du point de vue économique, le « traitement fixe » annuel d'un chargé de cours est de 1200 francs. Une fois agrégé, l'année suivante, il passe à 2000 francs. Son revenu annuel global dans sa troisième année d'exercice est de 3000 francs avec les « avantages accessoires ». Des sommes qu'il est intéressant de comparer aux 133 francs de frais de route entre Paris et Vesoul. On comprend aisément les demandes réitérées d'indemnités que fait Ribot au printemps 1866 auprès de l'administration pour frais de déplacement et pour dédommagement de deux mois et demi d'interruption de traitement. Une demande qui reste sans suite puisque, d'après l'avis conjoint de l'inspecteur d'académie et du proviseur adressé au Ministre *via* le recteur, « *sa modeste installation de célibataire n'a pu obérer ses finances. La position de M. Ribot leur a paru au contraire fort rassurante* »[105].

On relève les plaintes récurrentes de Ribot concernant la vie de province, son obsession d'y échapper et, pour tenter de remédier à cet isolement, ses demandes répétées pour se rapprocher de sa Bretagne natale. Les lettres permettent aussi de lire toute l'importance des réseaux de solidarité normaliens en dépit de la dispersion sur le territoire

[104] N. Goedert, « Quand les recteurs regardaient la France, rapports confidentiels des recteurs », dans *Mélanges Jacques Lelièvre*, Paris, PUF, 1998, pp. 121-157.
[105] Lettre du recteur d'académie de Besançon au ministre de l'Instruction publique (15 mars 1866), AN, F/17/21608.

d'une petite communauté soudée, même si elle ne va pas sans certaines antipathies durables[106] : « *j'ai des nouvelles de la plupart des anciens camarades* », déclare Ribot, une remarque qui témoigne de la densité de ces correspondances dont on ne possède qu'une infime partie. Ces solidarités s'éprouvent ici dans la manière de composer avec l'administration par la circulation des informations dont disposent les jeunes fonctionnaires sur les vacances de postes et les perspectives d'affectations possibles. Dans le cas de Ribot, ces liens de solidarité et d'amitié s'avéreront déterminants dans son activité d'animateur de la *Revue philosophique* à partir de 1876, puisque c'est d'abord auprès de ce réseau d'anciens condisciples qu'il sollicitera les rédacteurs des nombreux comptes rendus d'ouvrages, qui contribueront pour une bonne part à asseoir le succès de ce périodique[107].

Reste la dualité entre la pratique pédagogique officielle mise en œuvre par le jeune fonctionnaire, objet d'évaluations dans les rapports d'inspection, et certains évènements polémiques évoqués dans les documents. Le recoupement des deux types d'archives permet de mieux comprendre la tension entre l'irréprochabilité à laquelle étaient tenus les professeurs de philosophie de l'époque, leur conscience philosophique parfois déviante et la dimension politique de leur enseignement dans ce contexte autoritaire. Sous ce régime, un professeur de philosophie se devait d'être « circonspect dans ses doctrines et irréprochable dans sa conduite »[108]. Il est surveillé dans son mode de vie : on juge sa « tenue » et son « caractère personnel » d'après les valeurs sociales affichées de l'intégrité, de la loyauté et de l'obéissance. Toutefois, certaines remarques de Ribot dans ses lettres le montrent traité comme un notable. Parmi les compensations qu'il trouve et qui ne semblent pas lui déplaire, il y a la bonne chère et les banquets. Dans sa pratique pédagogique, il est évalué à l'aune de prescriptions morales : mesure, tact et pondération. Du point de vue du contenu, enfin, le fonctionnaire se devait de dispenser un corps de doctrines morales spiritualistes bien définies associé à un programme national organisé autour d'un petit nombre de problèmes et de réponses identifiées : l'idée de Dieu, les preuves morales de son existence et l'indexation de la pensée individuelle sur cette réalité supposée en demeuraient le point cardinal. Comment, dès lors, Ribot a-t-il perçu, enseigné (et commenté auprès de ses correspondants) cette

[106] H. Duchêne (éd.) *Notre Ecole Normale,* textes d'E. Zola, E. Bersot, S. Reinach réunis et présentés, Paris, Belles Lettres, 1994. Voir aussi, J.-F. Sirinelli (dir.), *Ecole normale supérieure. Le livre du bicentenaire*, Paris, PUF, 1994.

[107] Parmi les principaux rédacteurs de recensions au cours des premières années issus du réseau normalien de Ribot, mentionnons G. Compayré, A. Espinas, D. Nolen, A. Penjon, J. Tannery. voir L. Mucchielli. « Aux origines de la psychologie universitaire en France (1870-1900) : enjeux intellectuels, contexte politique, réseaux et stratégies d'alliance autour de la *Revue Philosophique* de Théodule Ribot », *Annals of Science*, 1998, 55, pp. 263-289.

[108] B. Poucet, 1999, *op. cit.* p. 80.

philosophie d'Etat dont il a dénoncé plus tard l'inadéquation avec les défis du temps et ceux de la science ?

En premier lieu, il est significatif qu'il raconte que, dans son exil provincial, il n'a, « au risque de [l]e faire rire », « pas d'autre plaisir que de faire classe ». Une classe et des élèves en lesquels il dit « croire ». Les rapports d'inspection corroborent cette assertion et décrivent Ribot en enseignant qui se serait adapté de façon presqu'optimale à la définition normative d'un « bon professeur » et à ses critères d'évaluation : caractère, jugement, sagacité, instruction, élocution. D'un point de vue pédagogique, les rapports soulignent sa capacité progressive à « se mettre au niveau de ses élèves ». Ils précisent que « les rédactions sont faites avec soin » et que Ribot exige de ses élèves des restitutions orales conformes aux prérogatives de l'Inspection générale. Bref, il s'en dégage le portrait d'un professeur qui prépare bien son public aux examens et qui obtient des résultats avec des élèves pourtant « peu distingués », tout en étant « modeste », « bon et conciliant avec ses collègues ». C'est pourquoi ses évaluations sont globalement élogieuses : le recteur et l'Inspecteur louent sa « rigueur », son « esprit de mesure », son « exactitude », pour finir par des félicitations qu'on prie le ministre de bien vouloir adresser à cet « excellent fonctionnaire » qu'il sera « difficile de remplacer ».

Sur le plan politique, deux épisodes évoqués dans ces documents méritent d'être analysés. Si l'on a parfois remarqué l'absence d'engagement politique de Ribot tout au long de sa carrière et son cantonnement au registre savant, il est significatif que dans sa première lettre, il exprime une distance nettement ironique à l'égard de l'idéologie impériale endossée par ses supérieurs hiérarchiques, par les élus locaux et les militaires lors des discours du 1er janvier 1866 : il voit dans leurs propos d'adhésion à la phraséologie du régime des « discours baroques », auxquels dit-il, feignant l'étonnement, ils ont « l'air de croire ». Par ailleurs, le dernier rapport évoque une « accusation de panthéisme » dont Ribot a fait l'objet au printemps 1868 à la suite d'un « cours public dispensé auprès des jeunes personnes ». Cet intitulé fait référence à une initiative de Duruy qui, au printemps 1867, avait entrepris de donner un « enseignement secondaire aux jeunes filles ». Cette instruction ministérielle devait être organisée à l'échelle municipale : les cours publics seraient dispensés aux jeunes femmes de la bourgeoisie (âgées de 15 à 22 ans) et devaient être assurés par des professeurs du lycée de la ville à la moralité et la réputation locales intactes.

Or cette initiative a suscité des remous dans la société et, surtout, une violente opposition du clergé et des institutions religieuses privées auxquelles « l'instruction des jeunes filles » était traditionnellement dévolue. Bien que la circulaire précisât que les jeunes filles « seraient accompagnées de leur mère, leur gouvernante ou leur maîtresse de pension »,

une opposition se fit jour par la voix de Mgr Dupanloup, chef du parti religieux à l'Académie française, qui estimait pour sa part qu'il était « indécent de livrer des jeunes filles à des professeurs masculins »[109]. L'inspecteur général Charles Zévort (1816-1887) estime dans son rapport que Ribot ayant été conduit à aborder ce qu'il appelle ces « sujets scabreux », a été « comme de raison », « attaqué par la malveillance ». On peut supposer que cette hostilité provenait de quelques familles de la bourgeoisie locale, de certains représentants du clergé et, en particulier, de l'aumônier du lycée[110]. Le recteur n'en donne pas moins son soutien à Ribot qui « inspire toute confiance ». Pour lui, les cours publics dispensés par le fonctionnaire ont été un « succès incontestable ». L'interprétation de ces rapports doit parfois se faire *cum grano salis* : certaines appréciations ont pu être faites à demi-mots ou en fonction de codes qu'il est difficile d'établir aujourd'hui. Dans cette période de l'Empire libéral de la fin des années 1860, marquée par la poussée des Républicains, est-ce que le recteur et l'inspecteur, ce dernier ayant été lui-même pris à partie par le clergé lorsqu'il fut professeur dans les années 1830[111], ne « couvrent » -ils pas plus ou moins ce jeune professeur discret tenté par les doctrines modernes et l'anti-spiritualisme, mais d'autant plus inattaquable qu'il n'avait aucune activité politique extérieure ? Des expressions ambiguës souvent répétées (« esprit froid », « vie solitaire et retirée », « peu répandu »), qui peuvent laisser supposer ses juges n'étaient pas tout à fait dupes de l'attitude prudente, distante ou méfiante du jeune normalien.

Dix ans plus tard, une fois obtenu un « congé d'inactivité », désormais installé à Paris et délesté de sa tutelle, Ribot tire de son expérience de professeur un bilan sévère. Dans le texte de *Mind* cité précédemment, il établit un entre les conditions sociales d'exercice de l'enseignement de la philosophie et les contenus doctrinaux qu'il juge superficiels, surtout par rapport à une comparaison internationale. Son texte débouche sur un tableau cruel des conditions pédagogiques, sociales et politiques de l'enseignement philosophique en France : « *Les cours* […] *s'adressent à des jeunes gens se préparant à un examen, et doivent s'en tenir à un programme dressé pour le pays entier. Le professeur est surveillé de très près par les facultés, l'Etat, les évêques et les familles. Ainsi est formée une philosophie officielle qui reste rigoureusement orthodoxe. Elle a des solutions invariables à tous les problèmes, un nombre fixé de preuves sur l'existence de Dieu et sur l'immortalité de l'âme, etc. La conséquence est que beaucoup pensent une chose et en disent une autre. Je dois ajouter que la même chose est souvent vraie de leurs maîtres* […][112] ».

[109] Y. Verneuil, « Les cours secondaires pour jeunes filles à Troyes sous le Second Empire, entre autorités municipales et administration bonapartiste », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, vol. 39, 2009, pp. 95-111.
[110] Dans une lettre écrite à Espinas à la même période, Ribot lui écrit : « *j'ai été persécuté par le clergé : accusé de scepticisme, panthéisme etc. l'aumônier a fait un prône contre moi* », R. Lenoir (éd.), 1957, *art. cit.*,p. 4.
[111] G. Caplat (dir.), 1986, *op. cit.*, p. 657.
[112] T. Ribot, 1877, *art. cit.* p. 384.

Dans cette situation, la fondation de la *Revue philosophique* (un an plus tôt) devait, à ses yeux, permettre d'encourager les travaux indépendants, y compris ceux réalisés dans un cadre non officiel, et faire connaître les travaux étrangers. Cette entreprise éditoriale innovante de redéfinition du périmètre de l'activité philosophique lui a permis de devenir un acteur incontournable de la discipline dont il avait appris à maitriser les codes. Au vu de cette documentation sur sa vie de jeune enseignant, on peut penser que Ribot est resté ensuite un homme du Second Empire, marqué, quoi qu'il en dise, par cet éthos et cet héritage. Cela lui a notamment permis de se comporter en directeur de revue « neutre » et se tenant bien, tout en étant, le cas échéant, moins neutre dans ses écrits et d'autant plus polémique ou sarcastique qu'il s'adresse en privé à des condisciples ou en public à des étrangers. Sur la base de ce type d'archives, on peut observer, par delà le récit de fondation associé à la République, la pérennité de certaines pratiques constitutives de l'éthos du professeur de philosophie en France.

Thibaud TROCHU
LabEx Hastec / Centre Alexandre-Koyré
thibaud_trochu@hotmail.com

DOCUMENTS

1. Lettres à Léonce Pingaud.

Vesoul, 4 janvier 1866

Mon cher Pingaud,

Au lieu de t'envoyer ma carte, j'aime mieux t'envoyer une lettre : j'ai vivement regretté de ne t'avoir pas vu à Paris & de n'avoir point recueilli ton opinion sur la Bretagne. N'admires-tu pas la bizarrerie de la destinée qui te jette à quelques lieues de chez moi & moi à quelques lieues de chez toi : dans une ville peu amusante à coup sûr, bien inférieure à St Brieux, presque aussi bête que Guingamp & beaucoup plus laide ? Il n'y a rien pour moi au-dessous de Vesoul, c'est l'idéal de la ville plate, vide d'idées, sans originalité, sans traditions, sans histoire, qui a poussé comme un champignon au fond d'un entonnoir de montagnes pelées. Et quand je pense qu'avant de me précipiter dans ce trou inepte, avec Gasté[113] pour collègue, on m'a fait attendre 2 mois ½, que l'on me

[113] Armand Gasté, ancien élève de l'ENS, agrégé de lettres en 1865.

marchande une indemnité, que l'on ne me parle même pas de frais de voyage, je me demande très sérieusement si je vieillirai dans l'Université.

Je n'ai jamais ressenti plus profondément qu'ici l'horreur de la vie [de] province, toute occupée de cancans & de commérages, envahie par la vulgarité & les habitudes de l'existence machinale : c'est monotone à en mourir. Aussi je n'aspire plus qu'à ce bienheureux 28 mars qui me rendra pour 10 jours à Paris. En attendant, je n'ai d'autres plaisir que celui de faire ma classe ; car, au risque de te faire rire, je crois à ma classe : j'ai 12 élèves dont 3 ou 4 intelligents, sages d'ailleurs comme des anges, archispiritualistes ; mais, je te jure qu'à Vesoul quand je pense au panthéisme et au matérialisme, cela me paraît d'un autre monde.

Mon Proviseur est un bon homme, un peu faux comme tout Proviseur, mais gastronome transcendant, la meilleure fourchette de Vesoul. Pour ma bienvenue, il m'a invité à un repas où se trouvait le Recteur de Besançon (homme très bienveillant et très aimable) & ce repas est bien certainement le plus fabuleux que j'ai vu : truffes, pâtés de foie gras, homards y étaient jetés à profusion : le reste à l'avenant ; et le voilà qui s'avise encore de nous inviter à aller chez lui Dimanche faire la fête des Rois. Je doute que le père Alliou soit aussi hospitalier.

Comment t'arranges-tu avec tes collègues ? Que penses-tu de Boéjat ? De la Bretagne ? De St Brieux ? De Guingamp, si tu l'as vu, voilà, voilà ce que je brûle de savoir ? J'ai eu des nouvelles de Gaffard qui médite un superbe voyage en Grèce, de Compayré[114] qui fait une conférence sur le spiritisme, de Wallon[115] qui est déjà brouillé avec tous ses supérieurs, de Voisin[116] que j'ai failli avoir pour collègue. Car tu sais peut-être que le professeur du Hâvre ayant donné sa démission, j'ai vigoureusement sollicité pour le remplacer ; malheureusement il n'y avait qu'un élève au Hâvre & pour cette raison, on m'a obstinément refusé.

Je n'ai eu depuis mon arrivée ici qu'un seul jour de bonheur (le 1er janvier) j'ai recueilli dans le voyage de circumnavigation chez le Maire, le Préfet, le Général etc. bon nombres de discours baroques ; mais entre tous le maire avait le pompon. Il a parlé de notre « haute mission », « des destinées de la France qui nous sont confiées », « de l'avenir du pays », « de nos mains universitaires ». Et l'Inspecteur[117] (une bonne tête) avait l'air de croire.

Je m'arrête ici, car 4h vont sonner et tu sauras que je t'écris cette lettre en classe, pendant que mes élèves composent une dissertation française. Adieu donc.

N'oublie pas de me dire combien de temps l'on t'a fait attendre les frais de voyage.

Ton tout dévoué

Th. Ribot

41 rue Basse à Vesoul

[114] Gabriel Compayré, ancien élève de l'ENS, agrégé de philosophie en 1866.
[115] Paul Henri Wallon, ancien élève de l'ENS, agrégation de grammaire, 1867.
[116] Auguste Voisin, ancien élève de l'ENS, agrégé de grammaire en 1865.
[117] D'après une lettre de Ribot à Espinas (6 septembre 1866), L'inspecteur de l'Académie de Vesoul à cette date est l'abbé Hébert-Duperron (R. Lenoir (éd.), 1957, *art. cit.*, p. 1).

Vesoul, 3 juillet 1867

Mon cher Pingaud

Je t'écris cette lettre spécialement pour t'informer que la chaire d'histoire du lycée de Vesoul va être certainement vacante l'an prochain. Quoique Vesoul ne soit pas un séjour enchanteur, tu vois pourtant, par mon exemple, qu'on n'y meurt pas : comme, d'ailleurs, tu serais près de Dijon, j'ai pensé qu'il ne te déplairait peut-être pas d'y venir. Enfin, tu feras ce que tu voudras. Le Proviseur est agrégé d'histoire ; mais cela n'importe pas, car il ne se mêle pas de l'enseignement, quoique le professeur actuel soit d'une faiblesse déplorable.

Moi, j'espère enfin sortir d'ici. Zévort que j'ai eu comme Inspecteur général a été très content de ma leçon & m'a promis de me proposer pour Brest, ce qui ferait bien mon affaire. Nous verrons ce qui résultera de tout cela.

A Pâques, j'ai fait une excursion avec Collignon[118](!!) qu'il m'a fallu littéralement traîner d'étape en étape. J'ai visité Mâcon, Bourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Dôle & Besançon. Ce qui est resté pour moi la perle du voyage, c'est Lausanne & surtout Fribourg. Dans cette dernière ville, Collignon lui-même a été gagné par la contagion de mon enthousiasme.

A la Pentecôte, j'ai passé deux journées délicieuses à Luxeuil qui l'un des plus jolis séjours que je connaisse. Comment n'a-t-on pas eu l'idée d'y placer notre lycée ? Je me prépare à faire prochainement une échappée vers Plombières & les Vosges. Le pays ne manque pas d'intérêt quand on le visite en détail.

Mais j'avoue que pour le moment il n'y a qu'un voyage qui me tente, qui me tourmente : c'est l'Italie : et je me promets dans un an au plus tard d'en avoir vu quelque partie. Je ne rêve que de Ravenne, d'Assise, du Mont Cassin. Je compte la voir en 4 fois : 1° Rome & ses environs. 2° Toscane. 3° Lombardie & Vénétie. 4° Naples, Pompéi etc. Cela me permettra de ne pas voir trop d'objets à la fois, ce qui rend un voyage fatigant et stérile & puis cela me dispensera de prendre un congé.

Je continue à me plonger dans les études d'histoire ; je n'ai même guère fait que cela cette année & cela m'intéresse beaucoup. J'ai défriché toute l'époque byzantine. J'ai lu cette effroyable collection ; maintenant même j'ai sur ma table le Myriobiblos de Photios & la chronique de G. Phrantzès. « Quel monde ! » comme dirait Jacquinet[119]. Je m'intéresse pourtant à eux[120].

---

[118] André Collignon, ancien élève de l'ENS, agrégé de lettres en 1866.

[119] Paul Jacquinet, (1815-1903), directeur des études littéraires à l'Ecole normale entre 1851 et 1867 (G. Caplat (dir.), *op. cit.*, p. 412).

[120] Sur les lectures byzantines de Ribot dans cette période, voir R. Lenoir (éd.) 1957, « […] Croirais-tu que je viens d'aborder la lecture des 30 volumes in-f° des chroniqueurs byzantins (Zonaras, Nicétas, Zozime etc.). cela te paraît insensé, n'est-ce pas ? Ce qui est le plus étrange, c'est que cela m'intéresse et que je considère ce travail comme une très curieuse étude de psychologie… […] », p. 3.

J'ai des nouvelles de la plupart des anciens camarades. Tu sais que Wallon a été précipité à Bourges. Adieu, je finis en te souhaitant toute la chance que tu mérites. Ton tout dévoué

Th. Ribot

PS : le Docteur Guillaume, notre commensal, te fait ses compliments.

2. Trois rapports d'inspection

Les rapports d'inspection de l'époque sont constitués d'une notice individuelle avec les renseignements d'usages sur le fonctionnaire (état civil, situation de famille, titres, ancienneté, hauteur de rémunération etc.), suivi d'une appréciation générale du recteur d'académie, puis de l'évaluation de l'inspecteur et sa notice d'évaluation proprement dite, précédée d'une fiche de questions évaluatives prédéterminées.

1. RAPPORT de 1865-1866

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LYCÉE *de Vesoul*

Prénoms : *Théodule Armand*

Date et lieu de naissance : *Guingamp (Cotes-du-Nord). 18 x^{bre} 1839*

Charges de famille :

Etat civil : *célibataire*

Grades : *Licencié ès lettres*

Ordre d'agrégation :

Décorations :

Titres honorifiques :

Date de la nomination ministérielle : *18 x^{bre} 1865*

Années de service : *Elève de l'école normale*

Traitements et avantages accessoires *2,000 F*

Renseignements divers :

NOMBRE D'ÉLÈVES

Dans l'établissement : *312*

Dans la classe du fonctionnaire : *10*

ACADÉMIE DE BESANCON

Année classique 1865-1866

M. Ribot

Fonctions : *Chargé de cours de Philosophie*

Ce jeune fonctionnaire qui a débuté dans l'enseignement au mois de X^{bre} dernier, quelques mois après sa sortie de l'Ecole normale, s'est fait connaître avantageusement à Vesoul, où il remplaçait Mr Rousselot, professeur très méritant. Il est grave, sérieux et dévoué à ses devoirs. Sa tenue et sa conduite sont excellentes et il deviendra un bon professeur.

ACADÉMIE
de Besançon

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DÉPARTEMENT
de la Haute-Saône

LYCÉE IMPÉRIAL
de Vesoul

NOMBRE DES ÉLÈVES

Classe de *Philosophie 10*

Classe de *math. élém. 8*

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nom et prénoms du fonctionnaire : *Ribot (Théophile Armand)*

Fonctions : *chargé de cours de philosophie*

Santé : *Bonne.*

Conduite, caractère, considération personnelle : *conduite irréprochable. Caractère grave et sérieux. Peu répandu. Vie laborieuse et retirée.*

Exactitude : *très grande*.

Sagacité et jugement : *esprit prompt et sérieux*.

Elocution : *Facile, élégante et froide. Peu d'ampleur*.

Instruction : *Connaît bien la philosophie, surtout les doctrines modernes.*

Tenue de classe : *Bonne – a de l'autorité – manque d'expérience. Expose trop rapidement et n'insiste pas sur les points essentiels.*

S'il convient spécialement :

- aux classes de grammaire ?
- aux classes supérieures ? *Deviendra un bon professeur de philosophie.*
- à l'enseignement des facultés ?
- aux fonctions administratives ? auxquelles ?

S'il se livre à des occupations étrangères à ses fonctions ?

S'il a droit à l'avancement ? auquel ?

Monsieur Ribot est un professeur très consciencieux et ses leçons témoignent d'un travail sérieux et d'une connaissance suffisante des notions philosophiques. Il est précis, mais sec. Il ne sait pas encore assez se mettre à la portée de ses élèves et faire garder à la philosophie une langue simple et dégagée d'abstraction ou de formules. Aussi, malgré ses efforts, les élèves répondent médiocrement : ils ne se sont point rendu compte, ne se sont rien approprié ; rien n'est classé et ordonné dans leur esprit – M. Ribot n'en est pas moins un des professeurs les plus dévoués et les plus capables du lycée de Vesoul. L'expérience et les conseils le formeront promptement.
Besançon, le 3 juillet 1866.
L'inspecteur général Ch. Zévort

2. RAPPORT de 1866-1867

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LYCÉE *de Vesoul*

Prénoms : *Théodule Armand*

Date et lieu de naissance : *Guingamp (Cotes-du-Nord). 18 x^{bre} 1839*

Charges de famille :

Etat civil : *célibataire*

Grades : *Licencié ès lettres*

Ordre d'agrégation : *Philosophie*

Décorations :

Titres honorifiques :

Date de la nomination ministérielle : *18 x^{bre} 1865*

Années de service : *Elève de l'école normale*

Traitements et avantages accessoires *2,800 F*

Renseignements divers :

NOMBRE D'ÉLÈVES

Dans l'établissement : *314*

Dans la classe du fonctionnaire : *11*

ACADÉMIE DE BESANCON

Année classique 1866-1867

M. Ribot

Fonctions : *professeur de Philosophie (3^{e} cl.)*

Bon esprit, bonne tenue. Vie retirée et laborieuse. Je ne puis dire que du bien de M^{r} Ribot, excellent fonctionnaire aussi agréable que modeste, d'une régularité exemplaire, digne et ferme avec ses élèves, bon et conciliant avec ses collègues.

ACADÉMIE
Besançon

DÉPARTEMENT
Haute-Saône

LYCÉE IMPÉRIAL
Vesoul

NOMBRE DES ÉLÈVES

Classe de *Philosophie 10*

Classe de *math. élém. 8*

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nom et prénoms du fonctionnaire : *Ribot (Théophile Armand)*

Fonctions : *Professeur de philosophie*

Santé : *bonne*

Conduite, caractère, considération personnelle : *conduite très régulière. Caractère sérieux. Peu répandu et peu connu - estimé.*

Exactitude : *très grande*

Sagacité et jugement : *esprit froid, méthodique, sensé et juste.*

Elocution : *claire, précise, élégante ; peu animée.*

Instruction : *solide*

Tenue de classe :

S'il convient spécialement :
- aux classes de grammaire ?
- aux classes supérieures ?
- à l'enseignement des facultés ?
- aux fonctions administratives ? auxquelles ?

S'il se livre à des occupations étrangères à ses fonctions ?

S'il a droit à l'avancement ? auquel ?

M. Ribot a beaucoup gagné depuis un an : sa parole est sobre et précise ; son exposition claire ; ses connaissances exactes. Dans une leçon sur la Providence, il a fait preuve d'une instruction solide, surtout dans la philosophie moderne, et d'un esprit de mesure très louable chez un jeune homme – Ses élèves éprouvent encore quelque embarras à exposer les doctrines philosophiques mais de ce côté aussi, il y a progrès. Leurs rédactions sont soignées et dénotent un travail régulier.
Dans la conférence pour la préparation au Baccalauréat (explication d'Aristophane), la leçon est bien préparée par le professeur. La traduction est exacte mais un peu traînante.
Le cours de morale aux élèves de l'enseignement spécial n'a encore produit que peu de résultats.
M. Ribot est laborieux. Il a de la maturité. Nous n'hésitons pas à le proposer, en cas de vacance, pour l'un des lycées qu'il demande :

	Rennes ou Caen. Et nous prions M. Le Ministre de <u>vouloir bien lui adresser nos félicitations</u> pour la bonne tenue de sa classe et les résultats de son enseignement. *Strasbourg, le 12 janvier 1867* *L'inspecteur général Ch. Zévort*

3. RAPPORT de l'année 1867-1868

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LYCÉE *de Vesoul*

Prénoms : *Théodule Armand*

Date et lieu de naissance : *Guingamp (Cotes-du-Nord). 18 x^{bre} 1839*

Charges de famille :

Etat civil : *célibataire*

Grades : *Bachelier ès sciences*
Licencié ès lettres

Ordre d'agrégation : *Philosophie*

Décorations :

Titres honorifiques :

Date de la nomination ministérielle : *18 x^{bre} 1865*

Années de service : *6*

Traitements et avantages accessoires *3,000 F*

Renseignements divers :

NOMBRE D'ÉLÈVES

Dans l'établissement : *310*

Dans la classe du fonctionnaire : *9*

ACADÉMIE DE BESANCON

Année classique 1867-1868

M. Ribot

Fonctions : *professeur de Philosophie*

Jeune maître menant une vie estimable, studieuse et solitaire. – Très bonne tenue – Professeur régulier et capable ; parole froide mais élégante et facile, et très écoutée.
Ses doctrines sont essentiellement spiritualistes. Les rédactions d'élèves sont faites avec soin, et j'ai été plusieurs fois à même de juger qu'elles étaient bien comprises et convenablement reproduites. Le professeur exerce ses élèves à la parole, non seulement par de fréquentes interrogations sur le Cours, mais par des analyses ou comptes rendus oraux, qu'il exige d'eux sur telle ou telle partie des auteurs littéraires ou philosophiques.
Cours publics des jeunes personnes faits avec un succès incontestable

PROPOSITIONS **:**

M. Ribot désire se rapprocher de la Bretagne où il est né : bien que je doive regretter ce jeune fonctionnaire qui sera difficilement remplacé, son vœu est trop légitime pour que je ne le fasse pas connaître et n'appuie sa demande.
Le remplacer par M. Chavin, licencié ès lettres, professeur de philosophie au Collège de Poligny (voir la note de ce fonctionnaire)

ACADÉMIE
Besançon

DÉPARTEMENT
H^te^-Saône

LYCÉE IMPÉRIAL
Vesoul

NOMBRE DES ÉLÈVES

Classe de *Philosophie 10*

Classe de *math. élém. 8*

MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nom et prénoms du fonctionnaire : *Ribot (Théophile Armand)*

Fonctions : *Professeur de philosophie*

Santé : *égale, avec des apparences de délicatesse*

Conduite, caractère, considération personnelle : *Excellents renseignements. Vie sédentaire et laborieuse – A fait, cet hiver, des cours aux jeunes personnes, ce qui lui a attiré, comme de raison, une accusation de panthéisme.*

Exactitude : *C'est la régularité même en toute chose*

Sagacité et jugement : *Plein de mesure, de discrétion*

Elocution : *facile, soutenue, expressive parfois. Il est surtout habile à marquer la nuance, et sait s'arrêter à propos et se reprendre. Il inspire toute confiance, même pour un cours public et pour des sujets scabreux.*

Instruction : *Agrégé de philosophie, il a peut-être plus de notions acquises de seconde main que d'érudition personnelle. Prépare son doctorat.*

Tenue de classe : *très bonne. Obtient des résultats passables d'élèves peu distingués*

S'il convient spécialement :
- aux classes de grammaire ?
- aux classes supérieures ? *oui*
- à l'enseignement des facultés ? *oui, plus tard*
- aux fonctions administratives ? auxquelles ?

S'il se livre à des occupations étrangères à ses fonctions ?

S'il a droit à l'avancement ? auquel ?

Observations : *Jeune professeur, habile déjà, presque mûr et très prudent. Nous avons examiné avec soin tout son cours et nous le déclarons irréprochable, quoiqu'il ait été attaqué par la malveillance. Mr Ribot est un esprit sérieux et sincère. Il est remarquablement maître de sa parole et rien ne lui manque enfin que ce que l'âge lui apportera.*
Né Breton, il demande bien légitimement à se rapprocher de sa

	famille avec un avancement modeste. Ce serait un bon candidat, en cas de vacance, pour Rennes, Nantes, Caen ou Poitiers.

Attestation

Attestation

Le 17 mars 2017

J'atteste que Monsieur Thibaut Trochu est l'auteur d'un ouvrage destiné à être publié dans la collection « Philosophie » de CNRS Éditions : *William James. Psychologie des états seconds*. Il a été accepté par le comité de lecture et la date de remise du manuscrit a été contractuellement fixée au 28 avril 2017 pour une publication au premier semestre 2018.

Maurice Poulet

Éditeur

CNRS Éditions

15, rue Malebranche | 75005 Paris | France
Tél. : 01 53 10 27 00 | Fax : 01 53 10 27 27
Mail : cnrseditions@cnrseditions.fr | Site : www.cnrseditions.fr

SA au capital de 762 000 € - RCS PARIS B 334 317 021 - SIRET 334 317 021 00023 - NAF 5811Z